

Rapport final

**Évaluation intégrale
des besoins de formation en
alphabétisation au Nouveau-Brunswick**

**présenté à
Partenaires provinciaux en alphabétisation**

par



Octobre 2002

Remerciements

Au cours de la réalisation de cette étude, nous avons eu le privilège de rencontrer des Néo-Brunswickois et des Néo-Brunswickoises exceptionnels. Nous tenons à remercier les apprenants, les bénévoles et les professionnels engagés dans l’alphabétisation des adultes qui ont voulu partager avec nous leurs expériences et leurs perspectives sur l’alphabétisation. Nous espérons avoir été à la mesure de vos attentes et de vos préoccupations, étant donné le dévouement exceptionnel que vous démontrez pour atteindre vos objectifs.

Partenaires provinciaux en alphabétisation désire remercier le Secrétariat national à l’alphabétisation pour sa participation financière pour la réalisation de cette étude.

Landal inc.

Lorsqu’il renvoie à des personnes, le masculin désigne autant les femmes que les hommes, cependant, dans le champ de l’alphabétisation et de la formation de base, l’intervention est davantage assurée par les femmes que par les hommes.

Déclaration en faveur de l'apprentissage à l'âge adulte tout au long de la vie

Il est essentiel que la reconnaissance du droit à l'éducation tout au long de la vie se traduise par la mise en place des conditions d'exercice de ce droit. Les gouvernements, les organisations ou les institutions ne peuvent seuls relever les défis du 21^e siècle ; il faut que s'y ajoutent l'énergie, l'imagination et le génie des individus ainsi que leur pleine, libre et énergique participation dans tous les domaines de la vie. L'éducation des jeunes et des adultes est l'un des principaux moyens d'accroître sensiblement la créativité et la productivité prises au sens le plus large – créativité et productivité sans lesquelles on ne saurait faire face aux problèmes complexes et solidaires d'un monde en mutations rapides.

Convaincus de la nécessité de l'éducation des adultes, nous nous engageons à faire en sorte que tous les hommes et toutes les femmes se voient offrir la possibilité d'apprendre tout au long de leur vie. Dans ce dessein, nous constituerons des alliances plus larges afin de mobiliser et mettre en commun nos ressources pour faire de l'éducation des adultes une joie, un moyen, un droit, une responsabilité partagée. (...)

Trousse d'information de la Commission canadienne pour l'UNESCO
Apprendre nous ouvre au monde,
Semaine internationale des apprenants adultes, du 8 au 14 septembre 2002.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Résumé de la recherche	7
1. Mise en contexte.....	10
2. Développement de l’alphabétisation au Nouveau-Brunswick	13
3. Développement de la formation en alphabétisation au Nouveau-Brunswick – le cas des PCRS	21
4. Méthodologie.....	25
4.1 Buts et objectifs de l’évaluation	25
4.2 Mandat.....	26
4.3 Approche.....	26
4.4 Cadre d’évaluation.....	27
4.5 Indicateurs de succès	28
4.6 Participation à l’évaluation des besoins.....	28
4.7 Collecte des données.....	31
4.8 Processus d’analyse et d’interprétation des données.....	31
4.9 Limites de la méthodologie	32
5. Résultats de la recherche.....	33
5.1 Participation.....	33
5.1.1 Recrutement et participation	33
5.1.2 Conclusions sur le recrutement et la participation	36
5.2. Impacts et effets de la programmation sur les individus	39
5.2.1 Satisfaction du personnel et des participants vis-à-vis de la programmation.....	39
5.2.2 Conclusions sur les impacts et les effets de la programmation sur les individus.....	44
5.3. Impacts et effets de l’adoption d’une approche communautaire	46
5.3.1 Satisfaction du personnel et des participants vis-à-vis de l’adoption d’une approche communautaire	46
5.3.2 Conclusions sur les effets et les impacts d’une approche communautaire	49
6. Conclusions majeures.....	52
6.1 Résultats inattendus	59
7. Recommandations	60

8. Études complémentaires.....	66
9. Un commentaire des consultants.....	68
Bibliographie	71
Annexes	
Annexe I Guide d’entrevue pour les partenaires, les enseignants et les bénévoles	74
Annexe II Guide d’entrevue pour les apprenants	78
Annexe III Résumé des politiques et des programmes provinciaux actuels d’alphabétisation au Nouveau-Brunswick	83

ACRONYMES

ANBI	Alphabétisation Nouveau-Brunswick Inc.
CCNB	Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
DRHC	Développement des ressources humaines Canada
EIAA	Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes
FANB	Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick
FDE	Formation et développement de l'emploi
LLNB	Laubach Literacy New Brunswick
LNBI	Literacy New Brunswick Inc
MCRE	Main d'oeuvre compétitive, reconnue et éduquée
MEST	Ministère de l'Enseignement supérieur et du Travail
NBCL	New Brunswick Coalition for Literacy
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
PCRS	Programme communautaire de récupération scolaire
PPA	Partenaires provinciaux en alphabétisation
SFC	Services familiaux et communautaires
SNA	Secrétariat national de l'alphabétisation

RÉSUMÉ DE LA RECHERCHE

Le secteur de l'alphabétisation¹ au Nouveau-Brunswick fait largement appel à TOUT le secteur communautaire et bénévole dans TOUS les endroits de la province et ce, dans les deux langues officielles. C'est une force inestimable que nous nous devons de MAINTENIR ET D'APPUYER. Nous pouvons être fiers du travail accompli par les nombreux bénévoles, enseignants, facilitateurs, organismes communautaires, ainsi que du secteur privé et para-gouvernemental.

Ceci ne veut pas dire pour autant que la lutte pour l'alphabétisation soit gagnée. Les statistiques canadiennes et provinciales sur les taux d'alphabétismes (littératie) sont inquiétantes et c'est la raison pour laquelle nous avons été mandatés pour faire une étude des besoins pour le secteur de l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick.

Selon les témoignages que nous avons reçus, l'approche communautaire est l'approche privilégiée par tous les intervenants. Les apprenants se sentent les bienvenus et ils sont encouragés par l'aspect familial et la flexibilité de l'environnement d'apprentissage. Les enseignants et les bénévoles sont contents de constater que leur travail apporte quelque chose à leur propre communauté. Progressivement, les apprenants rompent le cycle qui réduit leur capacité de fonctionner dans une société moderne, mine leur estime de soi et limite leur accès à un environnement de travail.

Cependant, de nombreux irritants empêchent les programmes d'alphabétisation d'atteindre leur plein potentiel. Un engagement à long terme du gouvernement provincial envers l'alphabétisation est nécessaire, afin de rompre le cycle et de permettre à tous les citoyens de prendre une part active dans la société.

¹ Dans ce document lorsque le mot *alphabétisation* est utilisé, il inclut généralement le concept de la *récupération scolaire*.

La gestion des programmes pose aussi des problèmes. Les personnes responsables des opérations voient leurs responsabilités éparpillées et comportant des ambiguïtés. L'énergie des bénévoles et des employés est en perte de vitesse. Les uns comme les autres se sentent menacés par le manque de reconnaissance de la part des autorités et par la grande fatigue engendrée par l'adaptation aux besoins de plus en plus pressants et en constante évolution de la clientèle.

La structure du programme est aussi affectée par les changements controversés qui n'ont cessé de se produire au cours des années depuis la conception du programme d'alphabétisation. Il est nécessaire de diversifier davantage le programme et les méthodes de formation utilisées. Au cours des dernières années, on a vu de plus en plus de jeunes apprenants qui, même s'ils avaient terminé leurs études secondaires, avaient néanmoins besoin des services de programmes d'alphabétisation. Il y a également dans les programmes un plus grand nombre de personnes ayant des difficultés d'apprentissage. En outre, on dissuade certains apprenants potentiels parce que la structure des programmes ne répond pas à des aspects importants de leur vie, notamment leurs besoins familiaux.

Les irritants associés à ces problèmes sont considérables. Cependant, notre évaluation suggère qu'il pourrait être relativement facile de les alléger. **Le manque de vision et de leadership semble être le problème sous-jacent de l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick.** Nous avons donc recommandé une série de mesures afin de résoudre ce problème sous-jacent. Nous suggérons des actions aptes à améliorer l'alphabétisation des citoyens et des citoyennes du Nouveau-Brunswick. Il en va de la clarification des rôles et responsabilités à la simple reconnaissance des efforts immenses déployés par les bénévoles, les enseignants et les professionnels salariés dans les postes-clés, en passant par l'élaboration d'une gamme de programmes variés.

Un engagement envers l'alphabétisation pourrait s'avérer l'un des meilleurs investissements que nous pouvons faire aujourd'hui pour l'avenir de notre province.

*Il n'y a pas de vision pour l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick.
Pas de stratégie, pas de consultation, pas de recherche. Nous
avons besoin de consultations qui soient ouvertes et honnêtes avec
des gens autour de la table qui veulent nous écouter.*

- Un bénévole du PCRS

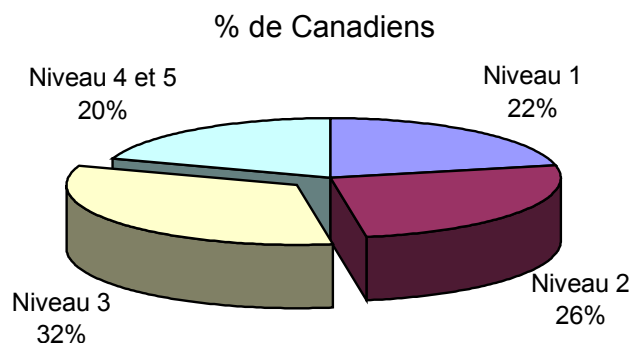
1. MISE EN CONTEXTE

Depuis les 16 dernières années, il y a eu trois grandes enquêtes sur les niveaux d'alphabétisme au Canada. La première a été menée par la chaîne Southam, en 1986. La deuxième enquête a été menée par Statistique Canada en 1989 et la troisième a été réalisée en 1994 par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), de concert avec Statistique Canada, sous l'appellation *Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA)*.

Cette dernière enquête² évaluait la capacité d'un adulte d'effectuer des activités de lecture quotidiennes, telles que l'habileté de comprendre et d'utiliser de l'information provenant de textes littéraires ; l'habileté pour trouver de l'information provenant de documents tels que des cartes ou des tableaux ; et l'habileté d'effectuer des calculs, tels que balancer un livret de chèques. À partir de ces critères, les niveaux d'alphabétisme sont mesurés sur un continuum des capacités de lecture, sur une échelle de 1 à 5, 1 étant le niveau le plus bas et 5 le niveau le plus élevé. Le niveau 3 étant considéré comme niveau minimal de compétence nécessaire pour fonctionner dans la vie quotidienne.

D'après ces critères. Les résultats de l'étude révèlent que :

- 22 % des Canadiens se situent au niveau 1, c'est-à-dire qu'ils ont de sérieuses difficultés avec tous genres de matériel imprimé ;
- 26 % se situent au niveau 2. Ceux-ci doivent faire beaucoup d'efforts pour comprendre des textes de lecture simple ou pour effectuer des tâches simples d'écriture ;



² Site Internet <http://www.literacy.ca>. (The Movement for Canadian Literacy (MCL). Literacy Facts - Factsheet no. 1. Literacy is for Canadian Life).

-
- 33 % se situaient au niveau 3, c'est-à-dire qu'ils peuvent lire mais rencontrent des difficultés à effectuer des tâches plus complexes ;
 - 20 % des Canadiens se situaient aux niveaux 4 et 5, c'est-à-dire qu'ils ont des capacités fortes en lecture et de compréhension de textes complexes.

Au **Nouveau-Brunswick** la situation diffère un peu mais elle demeure tout aussi inquiétante :

- On a déterminé que près de 60 % des adultes au Nouveau-Brunswick se situent dans les deux niveaux d'alphabétisme les plus bas – niveaux 1 et 2 - comparé à 48% pour l'ensemble du Canada, et ce, pour les trois catégories évaluées : suivis, schématiques et quantitatifs.³ Ceci signifie qu'ils ne possédaient pas des capacités suffisantes de lecture, d'écriture et de calcul pour survivre jour après jour dans un monde axé sur l'information écrite.
- Les francophones au Nouveau-Brunswick tirent de l'arrière par rapport aux anglophones et par rapport aux francophones des autres provinces. (Tableau 1) En effet, c'est 68 % des adultes francophones qui sont situés aux niveaux 1 et 2 combinés, pour les trois catégories.⁴ Ce pourcentage est de 20% plus élevé que chez les anglophones de la province. Bien que ces taux soient élevés, ils représentent tout de même un espoir, puisqu'un haut pourcentage de ce groupe a obtenu une note élevée dans la catégorie du niveau 2.⁵

³ Pignal Jean. (1998). Le Nouveau-Brunswick en un clin d'œil. L'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAE). Division des enquêtes spéciales. Statistique Canada. Ottawa.

⁴ Jean-Pierre Corbeil. (1998). Disparités entre francophones et anglophones. L'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIEA). Division de la démographie. Statistique Canada. Ottawa.

⁵ Jean-Pierre Corbeil. (1998). Disparités entre francophones et anglophones. L'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIEA). Division de la démographie. Statistique Canada. Ottawa.

- 50% des Néo-Brunswickois entre 16 et 25 ans, se situent dans les 2 plus bas niveaux. Ce groupe d'âge a trois fois plus de chance que les personnes de plus de 65 ans d'avoir une 9e année de scolarité, cependant, il semblerait que le niveau d'alphabétisme ne s'améliore pas même s'il y a une augmentation de la rétention scolaire des jeunes au niveau du secondaire.

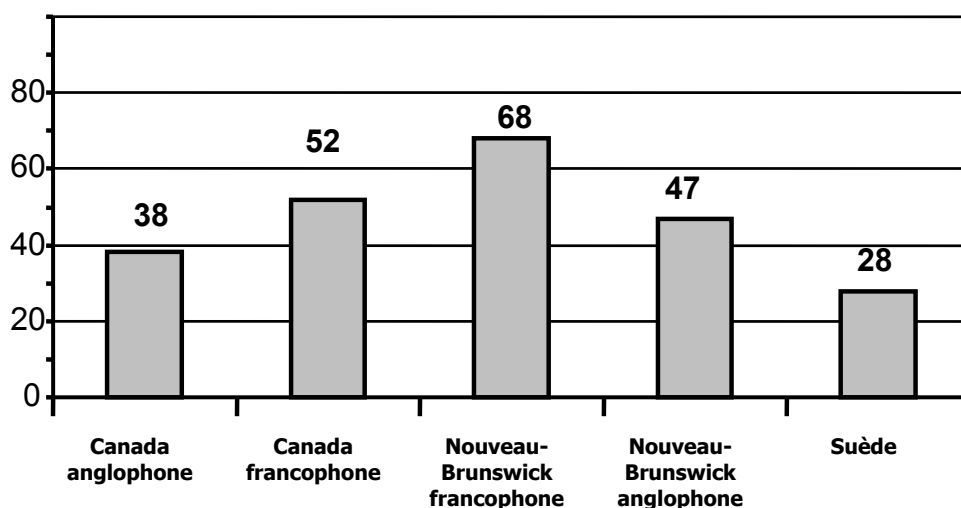


Tableau 1. Adultes de 16 ans et plus situés aux niveaux 1 et 2, ces niveaux sont considérés insuffisants pour fonctionner dans une société moderne.
Source : EIAA, 1994 Southam News

Cependant, d'après la plus récente étude menée par ABC Canada⁶, **il y a lieu de sonner l'alarme** puisque tout en étant conscient de ces statistiques peu reluisantes, **seulement un petit nombre d'adultes éligibles, que l'on estime entre 5 et 10 %, se sont inscrit dans les divers programmes offerts** (les spécialistes estiment ce nombre à moins de 1 % au Nouveau-Brunswick). De ce nombre, le taux de décrochage est élevé. Nous connaissons donc très peu l'expérience de ceux et celles qui ont tenté ou qui tentent de s'inscrire dans les programmes ou qui ont essayé ou essaient de communiquer avec les responsables des divers programmes offerts.

⁶ Long, E., Middleton, S. (2001). Patterns of Participation in Canadian Literacy and Upgrading Programs. Results of a National Follow-up Study. ABC Canada in partnership with Literacy BC.

2. DÉVELOPPEMENT DE L'ALPHABÉTISATION AU NOUVEAU-BRUNSWICK

« On prévoit que, dans moins de cinq ans, plus de 80 % des nouveaux emplois créés dans le monde exigeront au moins deux années d'études ou de formation postsecondaires. Le Nouveau-Brunswick a déjà ressenti cette tendance. De 1992 à 1999, l'emploi net a augmenté de 43 300 pour les travailleurs ayant une certaine formation postsecondaire mais a diminué de 14 800 pour ceux qui possédaient un diplôme d'études secondaires ou moins. »⁷

Pour comprendre la situation de l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick il est impératif de faire un survol des étapes de développement de ce secteur au cours des vingt-cinq dernières années. Une chronologie des étapes de développement a été élaborée en se basant sur la documentation recensée et disponible.

- 1975 - Le premier Conseil Laubach est mis sur pied au Nouveau-Brunswick avec l'aide de bénévoles. Grâce à des subventions de Centraide, des tuteurs en alphabétisation commencent leur oeuvre dans la région de Saint-Jean et de St. Stephen. Les bénévoles anglophones reçoivent une formation de Laubach of America. Pour leur part, les francophones utilisent du matériel des écoles primaires, qui ne convient pas nécessairement pour une clientèle adulte.
- 1982- Une première étude initiée par le Ministère de l'éducation permanente fait un constat sur la situation de l'analphabetisme et de l'alphabetisme. Le but étant la diminution du nombre d'analphabetes. Il est proposé de créer un Comité de direction en alphabétisation dont le mandat sera terminé lorsque le rapport final sera présenté.

⁷ Gouvernement du Nouveau-Brunswick. (2002). Vers un meilleur avenir : Le plan de prospérité du Nouveau-Brunswick 2002 – 2012. Fredericton.

-
- 1983 - Publication du rapport *Une deuxième chance : l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick* du ministère des Collèges communautaires. On y propose les bases d'une approche communautaire pour la livraison d'un programme provincial en alphabétisation.
 - 1984 - Les Collèges communautaires créent des postes de coordonnateurs de l'alphabétisation dans ses neuf campus ; les collèges offrent des programmes de recyclage pour les adultes aux niveaux de base, intermédiaire et supérieur.
 - 1984 - Saint John Learning Exchange est établi dans la région de Saint-Jean. Un programme est offert pendant toute l'année durant le jour et en soirée.
 - 1988 - Adoption d'une stratégie de développement économique pour le Nouveau-Brunswick.⁸ L'objectif premier de la stratégie était d'*Investir dans nos ressources humaines et miser sur leur adaptabilité aux transformations économiques*. Ceci a été le principe directeur pour la création de plusieurs ententes fédérales-provinciales traitant de l'employabilité. Il y a eu plusieurs initiatives ou programmes pour aider «*à identifier, instruire, former et recycler les chômeurs chroniques, les personnes handicapées et défavorisées, de façon qu'ils puissent participer pleinement...* ». Par exemple, il y a eu la mise sur pied de la Stratégie-Jeunesse du Nouveau-Brunswick pour permettre aux jeunes de 15 à 24 ans, de faire la transition entre l'école et le travail en leur assurant les connaissances et les compétences demandées. Par la suite, il y a eu la stratégie Nouveau-Brunswick au Travail, un programme basé sur le succès de la Stratégie-Jeunesse et ouvert à l'ensemble de la population. Ces programmes, pour ne nommer que ceux-là, ont aidé à la création du programme d'alphabétisation communautaire et à identifier les apprenants potentiels.

⁸ Gouvernement du Nouveau-Brunswick. (1988). Vers l'an 2000 : Une stratégie de développement économique pour le Nouveau-Brunswick. Fredericton. La stratégie établissait les objectifs et les initiatives pour les années '90. Chaque objectif comprenait un plan d'action qui comprenait un certain nombre de mesures que le gouvernement, de concert avec le secteur privé, s'engageait à mettre en oeuvre dans les trois prochaines années.

-
- 1988 - Table ronde provinciale sur l'alphabétisation.
 - 1988 - Création du New Brunswick Coalition on Literacy (NBCL), organisme bénévole sans but lucratif établi à l'échelle de la province. Le NBCL représente le secteur anglophone et fait le lien entre le gouvernement et les communautés.
 - 1988 - Création de la Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick (FANB) qui a pour mandat de faire le lien entre les divers organismes oeuvrant dans le domaine de l'alphabétisation en français.
 - 1989 - Publication du sondage de Statistique Canada sur les aptitudes à lire et à écrire dans les activités quotidiennes.
 - 1990 - Année internationale de l'alphabétisation.
 - 1990 - Création du Conseil consultatif du Premier ministre sur l'alphabétisation. Préparation d'un *Cadre d'action* préconisant des stratégies innovatrices pour offrir des programmes d'alphabétisation au Nouveau-Brunswick. On reconnaît que l'alphabétisation est la responsabilité de tous les citoyens.
 - 1990 - Établissement du Collège Frontière (Frontier College) au Nouveau-Brunswick pour s'occuper de l'alphabétisation des familles par l'entremise d'étudiants universitaires.
 - 1991 - Nomination d'un Ministre d'état à l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick.
 - 1991 - Sur la recommandation du Conseil consultatif du Premier ministre sur l'alphabétisation, création d'un organisme privé à but non lucratif, Alphabétisation Nouveau-Brunswick Inc. (ANBI). Cet organisme a pour mandat de fournir un moyen de financer le Programme communautaire de récupération scolaire (PCRS) en recueillant

des fonds des secteurs publics et privés et en récompensant les efforts des groupes d'alphabétisation (cérémonies, remises de prix). ANBI fait la promotion du PCRS et sensibilise la population à l'importance d'augmenter le niveau d'alphabétisme.

- 1991 - Fusion du ministère de l'Enseignement supérieur et de la formation et du ministère du Travail. Création du Secrétariat de l'alphabétisation.
- 1991 - Le Ministre d'état à l'alphabétisation lance le programme d'alphabétisation communautaire intitulé Programme communautaire de récupération scolaire (PCRS). ANBI et le ministère de l'Enseignement supérieur et du Travail (MEST) sont les principaux responsables de cette initiative. Le PCRS est ancré dans la communauté et s'appuie sur des comités de bénévoles pour offrir un programme qui doit être accessible, adaptable et abordable. Ce programme d'alphabétisation des adultes au sein des communautés visait à créer un partenariat entre le secteur privé, les collectivités et le gouvernement dans le but d'intégrer l'alphabétisation au sein des communautés.
- 1993 - Rapport Downey & Landry sur l'Excellence en éducation. Le gouvernement provincial décide de cibler davantage le secteur de l'alphabétisation afin d'être plus concurrentiel au niveau international sur les plans éducationnel, économique et social.
- 1994 – Création du programme Main-d'oeuvre compétitive, reconnue et éduquée (MCRE) dont l'objectif est de mettre sur pied des programmes de formation en milieu de travail. Les programmes sont semblables au PCRS et sont établis au moyen d'un partenariat entre l'employeur et/ou le syndicat, ANBI et le gouvernement. Des stimulants financiers sont accordés à des employeurs et à des syndicats, dans le cadre de ce programme.
- 1995 –Let's Celebrate Learning - Première conférence réunissant les praticiens en alphabétisation. La conférence qui avait lieu à St.Andrews était organisée par le NBCL

et présentait des ateliers, des kiosques, des conférenciers ainsi que le partage des meilleures pratiques.

- 1997 – ANBI contracte Baseline Market Research Ltd. pour évaluer le PCRS.
- 1997 – Une Table ronde pour établir une vision de cinq ans pour l’alphabétisation est présidée par le Ministre d’État à l’alphabétisation. Les intervenants des ONG en alphabétisation, du gouvernement, du secteur privé, des comités locaux du PCRS et des enseignants participent à la rencontre. Un des résultats de la Table ronde est la création du Cercle du ministre à l’alphabétisation. Le Cercle regroupe les représentants des intervenants en alphabétisation et a pour mandat le partage de l’information, des expertises et des ressources et de travailler en partenariat pour la mise en œuvre de la vision élaborée à la Table ronde.
- 1997 - Création du programme *Le goût de lire / Born to Read*. Ce programme vise à encourager les parents à lire à leurs enfants dès la naissance. Ceux-ci reçoivent, gratuitement, un sac de trois ou quatre livres pour les nouveau-nés, accompagnés de renseignements pratiques pour les aider à cultiver chez leurs enfants de bonnes habitudes d’apprentissage.
- 1998 - Les Collèges cessent d’offrir les cours de la 7e à la 9e année. Les cours présecondaires sont maintenant offerts dans les communautés par les enseignants du PCRS. Cependant, il y a des exceptions et il peut arriver que des cours au niveau du présecondaire soient offerts sous *contrat* par les Collèges. Ces contrats sont accordés, entre autres, par les ministères de Développement des ressources humaines du Canada (DRHC) au fédéral et par Formation et Développement de l’emploi (FDE) et Services familiaux et communautaires (SFC) au provincial.
- 1999 - Le poste de Ministre d’état à l’alphabétisation est aboli et le Secrétariat à l’alphabétisation passe du MEST au ministère de l’Éducation. Le Secrétariat de

l'alphabétisation est responsable, depuis 1991 de l'alphabétisation des adultes dans la province. Le Secrétariat de l'alphabétisation exerce son mandat en collaboration avec ANBI ; la coordonnatrice provinciale en alphabétisation et au moyen de partenariats avec les secteurs bénévole et privé.⁹ ANBI continue d'assumer la responsabilité de réunir les fonds du gouvernement et du secteur privé et d'administrer le programme de subventions.

- 1999 – Un partenariat entre la directrice du Secrétariat de l'alphabétisation du ministère de l'Éducation, la coordonnatrice provinciale en alphabétisation du ministère de FDE et les coordonnateurs régionaux en alphabétisation voient à la conception, à la prestation et à l'évaluation des initiatives d'alphabétisation¹⁰.
- 1999 - Le ministre de l'Éducation crée le groupe de travail Partenaires provinciaux en alphabétisation (PPA) pour l'aviser dans la mise en place d'une stratégie efficace pour guider l'ensemble des efforts de la province en matière d'alphabétisation.¹¹ Ce groupe de travail est composé des organismes non gouvernementaux suivants : ANBI, FANB, LLNB, et NBCL ; des représentants des apprenants adultes anglophones et francophones et ; des représentants des Ministères provinciaux de l'Éducation et de la FDE.
- 2000 - Proclamation de la Journée provinciale de l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick, le troisième mercredi du mois d'avril de chaque année.
- 2001 – *Apprenons ensemble / Learning Together* - Première conférence bilingue organisée par la FANB et NBCL. La conférence regroupait en même temps, les bénévoles des Conseils, des enseignants et des apprenants francophones et

⁹ Site Internet <http://www.gnb.ca/0000/alphalit-f.asp>. (Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick - Alphabétisation pour adulte).

¹⁰ Site Internet <http://www.anbi-lnbi.nb.ca/French/aboutus.htm> (Alphabétisation Nouveau-Brunswick inc.)

¹¹ Site Internet <http://www.anbi-lnbi.nb.ca/French/aboutus.htm> (Alphabétisation Nouveau-Brunswick inc.)

anglophones à travers la province, et des intervenants du domaine de l'alphabétisation familiale.

- 2001 - ANBI commence à tenir un registre des apprenants.

2002 - Initiatives en cours :

- Partenariat entre la FANB et ANBI pour mener une étude sur la situation de l'alphabétisme en français au Nouveau-Brunswick (les habiletés de base et leur utilisation). L'étude qui s'intitule *Société acadienne et francophone au Nouveau-Brunswick pleinement alphabétisée* dressera un profil de la situation de l'alphabétisme (esquisse des pistes d'action par secteur d'activités communautaires, tel que l'éducation, l'économie, la santé, les arts et la culture, les médias, etc.).
- PPA a commandé la présente étude sur la situation de l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick, telle que perçue par la base (*grassroot*). Une attention spéciale a été accordée aux besoins des apprenants, des intervenants-clés et des pourvoyeurs de services.
- PPA, ANBI et Base de données en alphabétisation des adultes (BDAA) sont à développer une base de données électronique portant sur les services offerts par les organismes impliqués avec l'alphabétisation dans la province. Cette base de données sera accessible au public.
- Laubach Literacy New Brunswick (LLNB) a deux projets en cours. 1) La préparation d'un Manuel sur les habiletés de vie. 2) Un projet pilote d'une durée de trois ans, qui évaluera les progrès des apprenants d'après une approche holistique comprenant des indicateurs tels que : l'académique, le social, le milieu du travail, les aspects financiers et communautaires.

-
- New Brunswick Coalition for Literacy est à développer une trousse de promotion qui aidera les pourvoyeurs de services à faire connaître les programmes en alphabétisation afin d'attirer des bénévoles, des apprenants et l'appui du public.

3. DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION EN ALPHABÉTISATION AU NOUVEAU-BRUNSWICK - LE CAS DES PCRS

C'est en 1991 qu'est lancé le **Programme communautaire de récupération scolaire (PCRS)**¹² afin de favoriser un meilleur accès à l'alphabétisation et la réduction des coûts au minimum. Le programme doit être accessible, adaptable et abordable. La formation est gratuite pour les apprenants et elle est axée sur la récupération scolaire de la 1^{ère} à la 9^e année ainsi que sur la préparation au GED¹³. Les classes visent à répondre aux besoins des particuliers. Ainsi, chaque étudiant évolue à son rythme à des niveaux d'apprentissage différents. Les enseignants ou facilitateurs ont pour tâche d'aider les apprenants à acquérir des compétences en lecture, en mathématique et dans certains cas en sciences.

Ce programme d'alphabétisation des adultes intégré au sein des communautés, vise à créer un partenariat entre le secteur privé, les collectivités et le gouvernement, dans le but d'intégrer l'alphabétisation au sein des communautés.

Des comités communautaires gèrent les PCRS. Ces comités s'occupent de mettre en place un programme dans leur communauté, d'en faire la promotion, de faire des collectes de fonds, d'aider le personnel et de recruter des apprenants. Les comités communautaires sont des regroupements de bénévoles, des conseils d'alphabétisation, des sociétés de bienfaisance, des églises, etc. Dans certaines régions il y a des *Conseils d'alphabétisation régionaux* qui ont le mandat d'assurer la promotion, la reconnaissance et le

¹² Les informations sur le PCRS ont été recueillies dans les document suivants : Commission canadienne pour l'UNESCO. (1999). L'alphabétisation et la formation de base en français au Canada. Belgique ; dans le rapport final de Baseline Market Research Ltd (1997). Évaluation du Programme communautaire de récupération scolaire (PCRS) et sur le site Internet <http://www.gnb.ca/0000/progs/litalpha/casp/casp-f.asp> (Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick – Alphabétisation pour adulte).

¹³ Les GED est un programme international de testing pour adultes qui n'ont pu terminer leur formation secondaire. Le programme reconnaît que les adultes acquièrent des connaissances, des habiletés et des concepts par le travail, la formation, les voyages, la lecture et autres formes d'apprentissage informelles. Le GED vérifie le niveau de « maturité éducationnelle » obtenu à travers l'expérience, qui est souvent égal ou supérieur à celui du diplômé du secondaire. Description provenant du site Internet du Ministère de la Formation et du développement de l'emploi du Nouveau-Brunswick : <http://www.gnb.ca/ted-fde/apprentissage/ged.htm>.

perfectionnement des activités en alphabétisation. Ces Conseils sont regroupés au sein de la FANB pour le secteur francophone et sous Laubach Literacy New Brunswick (LLNB) pour le secteur anglophone.

Au moment de la fondation des PCRS, c'est le MEST qui a la responsabilité de la mise en oeuvre des politiques du gouvernement provincial en matière d'alphabétisation. Les PCRS sont administrés par ANBI. (organisme privé à but non lucratif). Le MEST offre aussi un soutien éducatif aux centres du PCRS par le biais de *Coordonnateurs régionaux* rattachés aux campus des Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick (CCNB).

Les Coordonnateurs régionaux du CCNB fournissent le matériel pédagogique, collaborent avec les comités communautaires pour le recrutement des apprenants et ils aident les enseignants à préparer les programmes de formation. Au moment de la mise en place du PCRS, c'était la Division des services éducatifs des CCNB qui coordonnait les PCRS et assurait la liaison entre ANBI, le CCNB, les coordonnateurs en alphabétisation et les comités locaux du PCRS.

Depuis 1991, le ministère de l'Éducation, (et antérieurement le MEST) est responsable de l'alphabétisation des adultes dans la province. Le réseau des CCNB est responsable du développement du curriculum et pour offrir un soutien éducatif aux classes du PCRS par l'entremise des coordonnateurs régionaux rattachés à chacun des collèges. Le réseau des CCNB assure le contrôle de la qualité du Programme d'études générales (protocole d'entente entre le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi et le ministère de l'Éducation).

ANBI est responsable de réunir les fonds du gouvernement provincial et du secteur privé pour l'administration du programme de subventions aux comités locaux des PCRS en vue de la formation dispensée par ceux-ci.¹⁴ Des fonds provinciaux proviennent aussi du

¹⁴ Site Internet <http://www.anbi-lnbi.nb.ca/French/aboutus.htm> (Alphabétisation Nouveau-Brunswick inc.)

ministère de l'Éducation, du ministère des Services familiaux et communautaires (SFC) et parfois du ministère de la Formation et du Développement de l'emploi (FDE).

À l'heure actuelle, le PCRS opère à partir d'un partenariat tripartite de prestation et de financement. ANBI est l'élément central de ce partenariat tripartite entre :

- 1) le secteur privé : des entreprises, des fondations, des organismes de services et des particuliers font des dons en argent ou en nature à ANBI.
- 2) le gouvernement : les ministères de l'Éducation, (SFC) des Services familiaux et communautaires et de Formation et Développement de l'emploi (FDE) et ;
- 3) les communautés : les comités locaux du PCRS font des campagnes de levée de fonds auprès des sociétés de bienfaisance, églises, bénévoles et parfois les Conseils en alphabétisation.

Avant que le PCRS soit mis en place, les Collèges communautaires offraient une formation en récupération scolaire de la 7e année à la 12e année. Des cours de formation de base pour adultes étaient offerts de 1988 jusqu'au 1er avril 1991. Depuis 1998, les CCNB se sont concentrés sur les cours du niveau secondaire, pour laisser le présecondaire sous la responsabilité des PCRS, mieux intégrés dans les communautés. Les Collèges sont donc responsables d'offrir les cours du niveau secondaire de la 10e à la 12e année aux adultes ne détenant pas un diplôme d'études secondaires. Cependant, il demeure des exceptions et dans plusieurs endroits, les Collèges continuent d'offrir *sous contrat* de la formation au niveau du présecondaire à des étudiants qui ont été référés par les ministères des SFC et de la FDE. Cette situation contribue à créer des ambiguïtés au niveau des rôles et responsabilités des différents comités locaux du PCRS et face au public en général.

Ceci ne veut pas dire que la qualité de l'enseignement et des services qui sont dispensés par les PCRS ou par les CCNB est remise en question. La confusion s'insère au niveau de la gestion des programmes, des rôles et de la responsabilité et au niveau de la distribution des fonds.

Il est important de mentionner qu'en plus des PCRS (francophone) et des CASP (anglophone) qui sont les pierres angulaires de l'initiative provinciale d'alphabétisation, il existe d'autres organismes anglophones à but non lucratif qui participent très activement aux efforts de formation en alphabétisation. Notamment, Laubach Literacy of New Brunswick (LLNB) qui compte 20 Conseils actifs à travers la province ; Frontier College et le Saint John Learning Exchange, qui participe au PCRS et a plusieurs projets en cours.

4. MÉTHODOLOGIE

4.1 Buts et objectifs de l'évaluation

L'évaluation des besoins en formation pour le secteur de l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick a cherché à mesurer *l'impact et les effets* de la formation en alphabétisation sur les apprenants et la communauté en général. La performance des PCRS n'était pas précisée dans le mandat des consultants mais nul ne peut faire une évaluation des besoins en formation sans toucher la performance. Pour réaliser l'évaluation des besoins, les consultants se sont fixé les buts et objectifs suivants :

But no 1 : Dresser un portrait objectif de la situation actuelle de l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick

1. Faire une recension des écrits.
2. Identifier les lacunes et les réussites dans le système tel que perçu par les utilisateurs.
3. Rédiger un rapport sur l'état de la situation actuelle.

But no 2 : Déterminer l'impact de l'organisation et du fonctionnement des PCRS

1. Démontrer l'impact de l'organisation et du fonctionnement des PCRS tel que perçu par les utilisateurs.
2. Effectuer une comparaison entre différentes régions du Nouveau-Brunswick.
3. Déterminer l'impact des services sur la population.
4. Obtenir les témoignages des intervenants en alphabétisation et de la communauté.

4.2 Mandat

Le comité de gestion du projet *d'évaluation des besoins de formation en alphabétisation* a choisi de confier la responsabilité de l'étude à la firme Landal Inc. Le mandat lui conférait le pouvoir d'agir au nom du comité de gestion pour :

- Décider de la méthodologie de l'évaluation ;
- Superviser le déroulement de l'évaluation ;
- Faire l'analyse et l'interprétation des données ;
- Interpréter les grandes tendances résultant de l'évaluation ;
- Rédiger le rapport final.

4.3 Approche

La méthodologie de l'évaluation est inspirée du document *Maintenir le CAP : guide d'évaluation pour les groupes communautaires* (Diana Ellis, Gayla Reid, et Jan Barnsley, *Women's Research Centre, Vancouver*).

Les consultants ont utilisé une approche s'inspirant de l'évaluation participative pour renforcer les principes communautaires associés à ce projet. L'évaluation est l'affaire de toutes les personnes impliquées dans ce projet. Par conséquent, les bénévoles, le personnel, et les partenaires ont pu voir à ce que l'évaluation soit effectuée en fonction des besoins des Partenaires provinciaux en alphabétisation (PPA). Par ce processus, chaque personne impliquée était informée sur la nécessité de faire l'évaluation des besoins.

Des questions ont été développées, pour chacun des objectifs identifiés lors d'une session de remue-méninges avec le PPA les 24 et 25 avril 2002. Nous avons déterminé les outils d'évaluation et conclu qu'une révision de ces outils serait effectuée avant la collecte des données.

Deux outils d'évaluation ont été préparés. Le premier, un questionnaire destiné aux employés et bénévoles, pouvait aussi être utilisé pour les intervenants-clés de l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick. Le deuxième, est un questionnaire développé pour les apprenants participants au PCRS et aux autres programmes offerts à travers la province. Cette approche devait faciliter la tenue d'entrevues en profondeur.

De plus, des rencontres individuelles avec des membres du comité de gestion ont permis d'évaluer la *gestion* du programme. D'autres rencontres individuelles ont eu lieu avec des intervenants-clés identifiés par le comité de gestion le 25 avril 2002.

4.4 Cadre d'évaluation

Le cadre d'évaluation comprend deux sortes de questions : une première catégorie évalue le **processus**, et une deuxième catégorie évalue les **effets et impacts**.

L'évaluation des processus a permis de comprendre les opérations, la dynamique de gestion ainsi que la conception et la livraison des différentes tâches du point de vue du personnel, des bénévoles et des partenaires.

L'évaluation des effets a permis de comprendre les changements qu'un service tel que le PCRS occasionne auprès de la communauté. Ces changements peuvent être notés au niveau des habiletés, des connaissances, et des attitudes.

Les dimensions du cadre d'évaluation sont les suivantes :

- . Sensibilisation et mobilisation de la communauté (leaders, intervenants) ;
- . Participation des partenaires, des intervenants et intervenantes du domaine de l'éducation, ainsi que d'autres personnes significatives dans le dossier de l'alphabétisation au N.-B. ;
- . Impact des activités sur la communauté en général ;
- . Évaluation continue et continuité du projet.

4.5 Indicateurs de succès

Tout programme qui est mis en place devrait avoir des indicateurs de succès pour en faciliter l'évaluation. Il existe un document qui datant de 1996, qui donne les paramètres du programme mais il n'a pas été possible de trouver les indicateurs de succès.

Cependant dans le rapport final de Baseline Market Research Ltd. , il est écrit qu'en 1993 :
« ... l'équipe de gestion de l'alphabétisation a préparé un rapport sur les principaux critères d'évaluation du programme PCRS et les principales mesures des résultats. (...) Selon l'équipe de gestion il faut surtout tenir compte des points suivants dans l'évaluation du PCRS :

- Accès pour les apprenants et résultats obtenus par ceux-ci ;
- Efficacité par rapport au coût ;
- Atteinte des objectifs du programme ; et
- Changements environnementaux appropriés.»¹⁵

4.6 Participation à l'évaluation des besoins

Les coordonnateurs des CCNB se sont chargés de l'organisation des groupes témoin¹⁶ dans les 10 régions des CCNB. Les entrevues se sont déroulées dans la langue de la région. Pour les régions où il y avait les deux groupes linguistiques, les gens pouvaient participer soit en anglais ou en français.

Le comité de gestion de l'évaluation s'est penché sur le mode de sélection des personnes invitées à participer à l'évaluation. Il fut décidé d'inviter aux groupes témoin tous les coordonnateurs des CCNB, les membres du comité de gestion des PPA et le plus possible d'apprenants, de formateurs et de bénévoles. Dans le cas des partenaires, ce sont les

¹⁵ Baseline Market Research Ltd. (1997). Rapport final : Évaluation du Programme communautaire de récupération scolaire (PCRS). Préparé pour Alphabétisation Nouveau-Brunswick Inc.

¹⁶ Les groupes témoin sont aussi appelé groupes *focus*.

coordonnateurs des CCNB qui avaient la tâche de les inviter aux groupes témoin de leur région.

Les groupes témoin pour la plupart étaient composés des personnes suivantes :

- Des apprenants ;
- Une représentation des enseignants (facilitateurs ou formateurs) ;
- Des bénévoles des comités d’alphabétisation ;
- Des partenaires provenant du secteur gouvernemental (ministères SFC, DRHC, FDE, du milieu scolaire, des CCNB, et des ONG).

Dans les régions de Bathurst, Kedgwick, Saint-Jean, et St-François les rencontres étaient uniquement avec des apprenants. Dans la Péninsule acadienne, nous nous sommes inspirés des résultats du projet Bravo Alphabétisation et nous avons rencontré les partenaires et organisateurs du projet. Enfin, plusieurs rencontres individuelles ont eut lieu dans différents endroits de la province.

PARTICIPATION À L’ÉVALUATION DES BESOINS

Endroits et dates des rencontres	Nombre de rencontres	Langue de la rencontre F – Français A - Anglais	Nombre total de participants et participantes aux rencontres
Bathurst 11 et 12 juin	3	Groupe mixte - F Groupe mixte - A Groupe d’apprenants - F	Groupe focus : 20 + coordonnatrice du CCNB
Campbellton et Kedgwick 12 et 13 juin	3	Groupe mixte - F Groupe mixte - A Groupe d’apprenants - F	Groupe focus : 28 + coordonnatrice du CCNB
St.Andrew’s (St. George) 17 juin	1	Groupe mixte - A	Groupe focus : 4 + coordonnatrice du CCNB
Woodstock et Fredericton 18 juin	2	Deux groupes mixtes - A	Groupe focus : 16 + coordonnatrice du CCNB
Edmundston (St- François) 19 juin	1	Groupe d’apprenants - F	Groupe focus : 13 + coordonnatrice du CCNB (alphabétisation dans le milieu du travail)
Saint-Jean 20 juin	1	Groupe mixte - A	Groupe focus : 9 + coordonnatrice du CCNB

Endroits et dates des rencontres	Nombre de rencontres	Langue de la rencontre F – Français A - Anglais	Nombre total de participants et participantes aux rencontres
Saint-Jean 10 juin	1	Saint John Learning Exchange Groupe d'apprenants - A	Groupe focus : 3 personnes
Saint-Jean 10 juin	6	Rencontres avec des gestionnaires, des formateurs et un apprenant -A	Entrevues individuelles : 7 personnes
Dieppe 24 juin	1	Groupe mixte - F	Groupe focus : 6 + coordonnatrice du CCNB
Moncton 25 juin	1	Groupe mixte - A	Groupe focus : 10 +coordonnatrice du CCNB
Péninsule acadienne 27 juin	2	Groupe avec les partenaires (ministère, agences & CCNB) -F Groupe avec Bravo Alphabétisation - F	Groupe focus : 6 + coordonnatrice
Grand-Sault 21 juin	1	Bureau de direction de la FANB - F	Groupe focus : 5 personnes
Fredericton 10 juillet	1	Coordonnatrice de Learning Disabilities Association of New Brunswick Inc. - A	Entrevue individuelle
Moncton 30 juillet	1	Coordonnateur de la Fédération des Travailleurs et Travailleuses du N.-B. - F	Entrevue individuelle
Richibouctou 31 juillet	1	Président fondateur de la FANB - F	Entrevue individuelle
Moncton 7 août	1	Présidente de LLNB - A	Entrevue individuelle
Fredericton 9 août	1	Coordonnatrice provinciale en alphabétisation, Services collégiaux - F	Entrevue individuelle
Fredericton 9 août	1	Chercheure en alphabétisation en français - F	Entrevue individuelle
Fredericton 12 août	1	Membre du CA du NBCL – A	Entrevue individuelle au téléphone
Fredericton 13 août	1	Membre additionnel du CA du NBCL et un représentant du Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick - F	Entrevue individuelle : 2 personnes
Fredericton 21 août	1	Membre additionnel du CA du NBCL- A	Entrevue individuelle au téléphone
Moncton 23 août	1	Directrice générale - Aide financière aux apprenants et l'alphabétisation	Entrevue individuelle
Fredericton 27 août	1	Directrice par intérim du Secrétariat de l'alphabétisation – A	Entrevue individuelle au téléphone
Moncton Continue	1	Présidente du NBCL - A	Entrevue individuelle

4.7 Collecte des données

Afin de rendre justice à l'action des PCRS, le processus de collecte de données a été flexible et n'a utilisé que deux outils (voir Annexe 1 et II). Ces outils comprenaient deux questionnaires à questions ouvertes pour des entrevues en profondeur d'une durée d'environ deux heures. Les participants et participantes à l'évaluation ont eu l'occasion d'exprimer leurs opinions et d'évaluer les actions des PCRS et des autres activités de formation au Nouveau-Brunswick.

4.8 Processus d'analyse et d'interprétation des données

La plus grande partie de l'analyse a été faite par l'évaluatrice externe étant donné la nature du projet. Tel que précisé dans la section précédente traitant de la méthodologie, la responsabilité de l'analyse et de l'interprétation des données a été répartie comme suit :

- Étapes préliminaires de classement, analyse et interprétation par l'évaluatrice externe;
- Analyse et interprétation subséquentes par les membres des PPA en concertation avec la firme externe ;
- Analyse et interprétation finale par la firme externe.

La méthode utilisée pour l'analyse et l'interprétation des données s'est inspirée des techniques suivantes :

- Compilation des réponses similaires afin de dégager le taux de satisfaction ;
- Répartition des réponses entre catégories de répondants et selon les grandes questions et les sous-questions de l'évaluation, en s'inspirant des indicateurs de succès ;
- Classement des réponses selon les enseignements et les effets ;
- Classement des résultats selon les effets et selon les apprentissages ;
- Identification des résultats inattendus ;
- Analyse des grandes tendances et dégagement des conclusions et recommandations ;

-
- Écriture du rapport selon les grandes tendances et les principales questions d'évaluation ;
 - Décision sur la meilleure façon d'utiliser les résultats de l'évaluation.

4.9 Limites de la méthodologie

Il est important de noter que les résultats de cette recherche sont basés sur les *perceptions* des gens qui ont participé à cette étude. Pour la rédaction de ce rapport, nous avons tenté de corroborer les observations qui sont ressorties des rencontres à travers la province avec les résultats d'autres études au Canada et au Nouveau-Brunswick.

5. RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Les résultats ont été compilés et regroupés sous trois grands thèmes selon la fréquence des réponses des participants. Tout d'abord, nous avons fait un résumé point par point des observations qui sont ressorties des rencontres individuelles ou de groupe, selon les *perceptions* et les *expériences* vécues par les participants aux rencontres. Ensuite, nous avons tenté de corroborer les observations par des rapports de recherche et par de la documentation produite au Nouveau-Brunswick et à l'échelle canadienne, selon les thèmes qui sont ressortis des observations. Enfin, nous avons formulé les conclusions générales et les recommandations.

5.1 Participation

5.1.1 Recrutement et participation

Tous les participants ont fait allusion au recrutement des apprenants. Environ 3000 apprenants suivent la formation en alphabétisation. Malgré ce nombre impressionnant, ceci représente à peine 1 % de la population visée qui éprouve des difficultés de lecture.

Il faudrait voir si les apprenants potentiels sont mis en contact avec des responsables de programme et s'ils choisissent de participer ou non dans les programmes. Sinon, il faut connaître les raisons pour lesquelles ils ne participent pas ; en particulier, si l'offre actuelle répond à la demande des participants actuels et des participants potentiels. Il faudrait aussi évaluer si nous avons la capacité de subvenir à la demande potentielle de services si nous entamons des campagnes de sensibilisation ou de marketing social sur l'alphabétisation.

Résumé des observations sur le recrutement et la participation :

- La majorité des apprenants ont dit que c'est par le *bouche à oreille* ou par leur travailleur social qu'ils ont été informés de l'existence du PCRS.

-
- La plupart des apprenants ont mentionné qu'ils aimeraient voir à la télévision ou lors de rencontres régionales *des témoignages d'apprenants* qui ont poursuivi leurs études. Ils trouvent que ce serait une méthode efficace pour augmenter la visibilité du programme. Également, ils ont mentionné la possibilité de rencontrer les syndicats et d'organiser des rencontres pendant les pauses et à l'heure des repas afin d'informer les travailleurs sur les possibilités de formation en milieu de travail.
 - Le mot alphabétisation est intimidant et plusieurs ne comprennent pas ce qu'il veut dire. Ils croient qu'il serait approprié d'avoir de grandes campagnes de sensibilisation pour faire comprendre l'importance d'un changement d'attitude envers l'alphabétisation. Il est suggéré de mener une campagne à l'image des campagnes de *Participation* et de la *Dysfonction érectile*.

« *Nous avons besoin d'une campagne nationale parce que nous avons besoin de changer les opinions de la société concernant l'alphabétisation. On l'a fait avec les campagnes sur la conduite en état d'ébriété, la ceinture de sécurité et la cigarette... »*

- Un bénévole du PCRS

- Les apprenants potentiels pensent que les classes d'alphabétisation seront comme à l'école publique et qu'ils seront ridiculisés encore une autre fois parce qu'ils ont des problèmes de compréhension de lecture.
- Ceux qui connaissent les classes d'alphabétisation en milieu communautaire apprécient énormément le fait que les classes du PCRS soient installées dans la communauté, qu'elles sont petites et que ce n'est pas une réplique du système scolaire.

C'est de valeur que l'école n'est pas comme ceci. Ça a changé ma manière de voir l'alpha et la lecture. Je veux continuer à apprendre et je vais encourager les autres à venir. Ça m'a vraiment donné le goût d'apprendre.

- Un apprenant du PCRS

- Présentement, pour la plupart des bénévoles, l'essentiel de leur travail se concentre sur la levée de fonds et non sur la sensibilisation à la situation. Plusieurs personnes rencontrées souhaitent voir le système revenir à ce qu'il était au départ, c'est à dire, que les comités se concentreraient sur la publicité, la sensibilisation, et le recrutement.
- Dans certaines régions on demande aux apprenants de faire beaucoup de bénévolat ce qui semble affecter le recrutement et la participation dans les programmes.
- Les informations portant sur les mécanismes de références ne sont pas toujours clair. Les apprenants et les fonctionnaires qui réfèrent les clients, doivent faire des efforts considérables pour savoir où s'adresser pour obtenir de l'information concernant la formation de base pour adultes. Certains ministères ou agences sont plus informés que d'autres de l'existence des PCRS et cette situation diffère d'une région à l'autre.
- De plus en plus d'apprenants avec des besoins spéciaux se retrouvent dans les classes d'alphabétisation, particulièrement dans les régions où les services pour les personnes avec des besoins spéciaux sont quasi inexistantes.
- Dans certaines régions il y a des listes d'attentes pour s'inscrire aux classes d'alphabétisation.

5.1.2 Conclusions sur le recrutement et la participation

Les observations ressorties des rencontres ne sont pas uniques au Nouveau-Brunswick ; des observations semblables sont recensées dans les études canadiennes.

L'étude de ABC Canada¹⁷ sur la participation dans les programmes d'alphabétisation et de récupération scolaire, démontre que 43% des personnes qui ne s'inscrivent pas dans les programmes d'alphabétisation le font à cause de problèmes reliés à la *programmation et aux politiques*. Ces problèmes sont les suivants :

- aucun suivi téléphonique de la part des représentants du programme ;
- contact peu serviable ;
- longue liste d'attente ;
- heures qui ne conviennent pas et
- une structure d'enseignement ou un contenu de cours inadéquat.

Pour les personnes qui s'inscrivent, plus de 25 % décrochent pour des raisons directement reliées à *la programmation et aux politiques*. Ces facteurs comprennent un mauvais classement de niveau, une structure d'enseignement ou un contenu inadéquat ou l'annulation du programme.

Cette même étude de ABC Canada¹⁸ donne quelques indications sur le stigma qui pourrait être rattaché au mot alphabétisation ou à la honte et la peur qui sont associées au fait de ne pas savoir très bien lire ou écrire. Contrairement à ce qui est véhiculé dans les croyances populaires, à peine 15% des personnes (les gens plus âgés et les gens qui ont un très faible niveau d'éducation formel) choisiront de ne pas s'inscrire dans des programmes pour des raisons reliées à des facteurs cognitifs/émotifs (peur, nervosité,

¹⁷ Long, E., Middleton, S. (2001). Patterns of Participation in Canadian Literacy and Upgrading Programs. Results of a National Follow-up Study. ABC Canada in partnership with Literacy BC. Toronto.

¹⁸ Long, E., Middleton, S. (2001). Patterns of Participation in Canadian Literacy and Upgrading Programs. Results of a National Follow-up Study. ABC Canada in partnership with Literacy BC. Toronto.

inquiétudes) et seulement 6 % des apprenants décrochent d'un programme pour des raisons reliées à des facteurs cognitifs/émotifs (peur, nervosité, inquiétudes).

Ces préoccupations sont justifiables encore aujourd'hui. Selon les observations ressorties des rencontres, ce sont surtout les enseignants et les coordonnateurs qui évoquent ces raisons. La clientèle plus jeune ne semblait pas manifester de honte par rapport au fait de ne pas savoir très bien lire ou écrire. À cet effet, le Saint John Learning Exchange de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, dans une étude¹⁹ qui date de 1984, mentionne que même si les apprenants ressentaient un stigma face à leur situation, ceci ne les empêcheraient pas de participer dans des programmes d'alphabétisation.

Au sujet des campagnes ciblées de marketing social, une autre excellente étude pan-canadienne, jette un coup d'oeil sur le sujet. L'auteur Susan Sussman²⁰, écrit qu'elle avait communiqué avec la firme qui était chargée de mettre en oeuvre la campagne *Participaction* pour voir s'il était possible de faire une campagne semblable pour l'alphabétisation au Canada. Or, pour faire une campagne d'une telle envergure la firme lui a posé les questions suivantes :

- 1) Quel est l'âge des adultes ayant de faibles niveaux d'alphabétisation ?
- 2) Est-ce qu'ils sont sur le marché du travail ?
- 3) Quelle est leur langue parlée ?
- 4) Quel est leur niveau de scolarisation ?
- 5) Où demeurent-ils ?

Ce sont donc les questions auxquelles on doit répondre avant d'entreprendre une démarche pour mettre en branle une campagne d'envergure. Les discussions avec les

¹⁹ Saint John Human development Council. (1984). Saint John Literacy Pilot Project Developmental Phase. Research Report. Saint John Learning Exchange. Saint John.

²⁰ Susan B. Sussman with Dr. Mike Ornstein & Paul Moore. (2001). Moving the Markers : Perspectives on Adult Literacy Rates in Canada.

intervenants dans le secteur de l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick nous permettent de constater que nous n'avons pas les données pour répondre à toutes ces questions, en particulier pour les jeunes de 35 ans et moins.

L'étude pan-canadienne sur la participation des apprenants dans les programmes d'alphabétisation et de récupération scolaire a fait des recommandations qui s'adressent aux secteurs public et privé²¹. Ces recommandations peuvent tout aussi bien s'appliquer pour le Nouveau-Brunswick.

- 1) Diminuer / éliminer les listes d'attentes en y assignant le personnel et les ressources requises.
- 2) Mettre en place les moyens pour accéder à toute la gamme de formation, que ce soit la formation de base en alphabétisation ou les cours de récupération scolaire et ce, pour tous les niveaux, jusqu'à la fin des études secondaires sans égard à l'âge de l'apprenant.
- 3) Adopter les meilleures pratiques d'appui et de financement en ce qui concerne
 - a) la formation des personnes qui réfèrent les apprenants
 - b) l'évaluation des procédures et des programmes
 - c) le suivi avec les apprenants potentiels
 - d) l'évaluation des besoins de services d'appuis
- 4) Offrir des services de garde en partenariat avec les services de garde existants.
- 5) Encourager la diversité dans la programmation, dans la livraison des programmes et dans l'appui aux apprenants (programmes d'alphabétisation familiale, en milieu du travail, à distance, pour les jeunes de 16 à 24 ans et pour les adultes de 45 ans et plus).

²¹ Long, E., Middleton, S. (2001). Patterns of Participation in Canadian Literacy and Upgrading Programs. Results of a National Follow-up Study. ABC Canada in partnership with Literacy BC. Toronto.

*Il n'y a pas de rétroaction, très peu de réunions.
On se sent isolé : pas de lettres, pas d'information sur
les raisons de telle et telle chose, pas de communication et
les livres datent des années '50. On a besoin des cours pour
former les apprenants à la lecture.*

- Une enseignante du PCRS

5.2 Impacts et effets de la programmation sur les individus

5.2.1 Satisfaction du personnel et des participants vis-à-vis de la programmation

Dans cette section nous nous sommes attardés aux principes de base qui sous-tendent la programmation. Nous n'avons pas analysé les détails de la programmation et du curriculum comme tel car ceci ne faisait pas partie du mandat. Nous avons plutôt regardé le contexte dans lequel se déroulait la formation et nous avons écouté les commentaires des formateurs et des apprenants.

Les grandes enquêtes internationales nous ont indiqué l'ampleur ainsi que la complexité de la situation de l'analphabétisme et que la solution ne se limite pas simplement à offrir des cours de rattrapage en lecture, en écriture et en calcul. En général à travers le Canada, la programmation est assez flexible, est ancrée dans les communautés et tente de répondre aux exigences de la clientèle. De plus en plus, l'alphabétie au Canada est interreliée avec une multitude de facteurs qui ont une incidence sur l'apprentissage et la participation. C'est une situation complexe qui exige des personnes impliquées dans la planification de la programmation et dans la préparation du curriculum, qu'ils prennent en considération l'environnement économique, social et culturel des apprenants et que des outils soient adaptés pour une clientèle extrêmement variée, ayant des besoins de plus en plus complexes.

Résumé des observations vis-à-vis de la satisfaction envers la programmation :

- À l'unanimité, les apprenants ont soulevé le fait qu'ils apprécient la flexibilité du programme et qu'ils peuvent le suivre à leur propre rythme.

*Le programme est proche de la communauté.
Les gens se sentent confortables (en confiance).*

- Un apprenant du PCRS

- Il y a des différences entre le curriculum anglais et le curriculum français, ceci est dû en partie à des différents cheminements historiques du développement des deux curriculums et aux différences culturelles entre les deux groupes linguistiques.
- Plusieurs enseignants des PCRS offrent le curriculum approuvé, mais ajoutent des activités de développement de la personne telles que : l'estime de soi, la confiance en soi, des notions de recherche d'emploi. Cependant ces activités ne sont pas décrites dans les rapports d'activités.

Il faut élargir le curriculum et l'adapter à leur (les apprenants) vie.

- Une enseignante du PCRS

- Il n'existe rien de différent en terme de curriculum ou de programmation pour les classes à besoins spéciaux et pour les personnes qui ont des troubles d'apprentissage. Très peu d'enseignants possèdent la formation ou les qualifications pour détecter les troubles d'apprentissage ou pour enseigner aux personnes à besoins spéciaux.

-
- Il a été difficile d'obtenir de l'information sur l'alphabétisation en milieu autochtone, cependant les personnes qui ont été impliquées à ce niveau constatent que les méthodes et le matériel utilisés ne sont pas culturellement adaptés pour la clientèle autochtone. Ils croient qu'il faudrait adopter une approche plus holistique et plus respectueuse de la culture et des traditions des Premières Nations.
 - Il n'y a pas de stratégie ou de mesures spécifiques concernant l'alphabétisation des nouveaux immigrants. Dans certains endroits de la province, il y a des enseignants qui sont plus sensibilisés que d'autres aux besoins particuliers des nouveaux arrivants, mais il n'existe pas de formation spécifique pour les enseignants.
 - Certaines classes ont très peu de documentation et peu de ressources pour les apprenants. Par exemple, il n'y a pas de ressources spécifiques pour les apprenants ayant des besoins spéciaux.
 - Au cours des années, les enseignants ont développé des techniques et ils ont adapté des outils pour l'enseignement.
 - Les enseignants aimeraient avoir accès à de la formation spécialisée et des occasions d'échange entre les enseignants de leur région immédiate. Dans le passé, il était possible de suivre de la formation défrayée par les CCNB afin d'obtenir un Baccalauréat en Enseignement des adultes.
 - Le personnel tout entier, les coordonnateurs des CCNB ainsi que les enseignants ont le moral à terre. Ils trouvent que leur travail n'est pas valorisé ni respecté par les autorités gouvernementales. Cependant les apprenants les respectent et apprécient beaucoup leur travail.

Il y a un manque de dignité et de respect envers toutes les personnes au niveau local, que ce soit des personnes qui travaillent ou des apprenants.

- Une enseignante du PCRS

- Parfois les coordonnateurs des CCNB et les enseignants font le travail qui est censés être fait par les bénévoles, tel que la collecte de fonds, la recherche d'un local, etc.

La coordonnatrice et les enseignantes sont les seules personnes soutien que nous avons. On quête, on emprunte et on vole ; on fait le travail de concierge. On trouve que c'est dévalorisant de demander aux apprenants de nettoyer la salle de bain, alors on le fait nous-mêmes. On achète le papier de toilette et les fournitures.

- Une enseignante du PCRS

- Les coordonnateurs et les enseignants ont mentionné que les apprenants ont beaucoup plus de problèmes sociaux complexes aujourd'hui que dans le passé.

J'ai des problèmes dans ma classe. Les apprenants ne s'accordent pas et une personne commence à pleurer.

- Une enseignante pour les apprenants à besoins spéciaux.

- Il semble y avoir une augmentation de la clientèle jeune qui fréquente les cours de formation de base pour adultes. Tous rapportent qu'ils reçoivent un plus grand nombre de jeunes qui ont une éducation formelle, c'est-à-dire une 10e,

11e ou 12e année, qui sont incapables de lire. Souvent ce sont des jeunes qui ont été renvoyés de l'école ou qui ont terminé leurs études avec un diplôme d'études secondaires.

- Les apprenants aiment le fait qu'il existe une différence d'âge dans les groupes. On peut y voir des jeunes et des moins jeunes. Le mélange des âges est apprécié par tous en autant qu'il n'y a pas trop de jeunes ensemble, ce qui engendre des problèmes de comportement et de discipline et nuit à la concentration des autres apprenants.

*J'aime la flexibilité dans les âges ;
les apprenants s'entraident et lient des amitiés.*

- Une enseignante du PCRS

- Les gens aimeraient voir une clarification des rôles de tous les partenaires impliqués dans le secteur de l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire les partenaires, les ministères, les associations et les bénévoles. Même s'il existe une définition des rôles sur papier, en réalité ces définitions de rôles ne sont pas respectées ou sont ambiguës. Il a été impossible de trouver un organigramme sur papier qui représente la situation juste.

Il n'y a pas un ministère qui est responsable au niveau provincial – c'est trop fragmenté (...) Personne ne veut le dossier parce que les personnes analphabètes sont vues comme une perte de temps. Ce n'est certainement pas une deuxième chance.

- Un bénévole du PCRS

5.2.2 Conclusions sur les impacts et les effets de la programmation sur les individus

Dans un document du *Comité de travail sur les études générales*²² datant de 1997, sur la formation de base pour une clientèle adulte, il est mentionné qu'il est important de mettre

*«... l'accent vers la flexibilité, la convivialité et l'efficience ... réinvestir au développement de nouveaux programmes en études générales, du nouveau matériel et de nouvelles méthodes de livraisons » (pour mieux se préparer) «... au besoin fluctuant de la clientèle adulte aux études générales ... tout modèle doit être élaboré en fonction du client et de ses besoins tant spécifiques que généraux. Alors il nous apparaît important de ne pas tomber dans le piège de créer un modèle ou un seul type de formation, un seul genre de livraison ou encore une seule méthode d'enseignement est privilégiée et adaptée. Ce n'est pas le client qui soit s'adapter à un modèle, mais bien le contraire. »*²³

C'est presque un engagement de *missionnaire* à l'heure actuelle que de s'aventurer dans le secteur de l'alphabétisation. Même s'il existe au niveau local une insécurité face à la continuation des PCRS, il ressort que la plupart des enseignants sont des perles rares qui font plus que leur possible, dans des conditions extrêmes, afin que leurs apprenants réussissent. L'impression de contribuer à une cause, l'appréciation des étudiants pour leurs enseignants et la satisfaction de voir des résultats concrets et des défis qui sont surmontés, alimentent encore pour les enseignants la volonté de continuer.

²² Comité de travail sur les études générales. (1997). À la recherche d'une nouvelle orientation pour la formation en études générales chez les adultes au Nouveau-Brunswick. Rapport présenté au Ministère de l'Enseignement supérieur et du Travail.

²³ Comité de travail sur les études générales. (1997). À la recherche d'une nouvelle orientation pour la formation en études générales chez les adultes au Nouveau-Brunswick. Rapport présenté au Ministère de l'Enseignement supérieur et du Travail.

C'est incroyable que les formateurs et les bénévoles sont toujours là. Ce sont les apprenants qui tiennent les gens à aller car c'est eux le progrès. C'est la conscience sociale qui nous encourage à continuer comme formateurs. Les apprenants, par leurs témoignages et leur progrès, donnent l'énergie nécessaire pour encourager les formateurs et les bénévoles à continuer.

- Une enseignante du PCRS

L'excellent travail des enseignants ne se fait pas sans répercussions sur le niveau du moral des troupes. Nous avons constaté un épuisement général, bien que l'intérêt et le dévouement à la *cause* y soit toujours.

À la lumière de ces observations, il est ressorti qu'il faut maintenir la flexibilité des programmes, augmenter ou développer davantage de documentation appropriée pour les apprenants ayant des besoins spéciaux et fournir de la formation pour les enseignants qui doivent s'adapter à une clientèle très variée et de plus en plus jeune, selon les observations récentes. Il ne faut pas oublier que plusieurs personnes ont quitté l'école ou n'ont pas réussi leurs études parce que les programmes n'étaient pas adaptés à leurs besoins. Si on ajoute à cela le fait que ces personnes sont maintenant des adultes avec des vécus et une accumulation d'expériences tout aussi diverses qu'il y a d'apprenants, les défis sont considérables, mais non insurmontables si on y consacre les ressources et une planification adéquates.

Les résultats d'une étude de 1984, du Saint John Learning Exchange²⁴ sont encore valables aujourd'hui. On mentionnait que les enseignants ou les tuteurs avaient besoin de

²⁴ Saint John Human development Council. (1984). Saint John Literacy Pilot Project Developmental Phase. Research Report. Saint John Learning Exchange. Saint John.

contacts plus fréquents avec le Conseil d’alphabétisation local. Ils demandaient qu’il y ait des ateliers de perfectionnement ou un forum qui leur permettrait de demander des conseils à leurs pairs et où ils pourraient exprimer leurs préoccupations. Certains avaient suggéré d’inclure des apprenants à ces ateliers et de les inviter à participer à la prise de décisions concernant la programmation. D’autres avaient mentionné qu’ils étaient mal préparés ou pas préparés du tout pour enseigner aux étudiants à besoins spéciaux. Il y a très peu de services d’évaluation pour les apprenants qui éprouvent des besoins spéciaux et il n’y a pas de formation pour les enseignants qui se retrouvent avec des étudiants ayant des besoins particuliers. Du côté francophone, on est encore plus dépourvu que du côté anglophone.²⁵

Nous avons un très bon programme qui couvre un service essentiel, cependant nous avons besoin de plus de cohérence dans la livraison. Toute l’approche doit être légiférée afin d’encourager l’apprentissage à vie ; ces services doivent être légitimisés... Laubach et CASP (PCRS) économisent beaucoup d’argent au gouvernement. Améliorons ce que nous avons et valorisons ce qu’on a.

- Un bénévole du PCRS

5.3 Impacts et effets de l’adoption d’une approche communautaire

5.3.1 Satisfaction du personnel et des participants vis-à-vis de l’adoption d’une approche communautaire

Parmi les organismes qui oeuvrent en alphabétisation au Canada, la plupart sont à but non lucratif et sont issus de milieux communautaires. Jusqu’à présent c’est l’approche

²⁵ Il existe un regroupement du côté anglophone qui a de l’expertise dans ce domaine, c’est le *Learning Disabilities Association of New Brunswick Inc.* Les responsables de cet organisme sont prêts à prêter main forte aux initiatives de formation de base pour les adultes et les jeunes.

communautaire qui a prévalu dans la livraison de programmes en alphabétisation au Nouveau-Brunswick. On a vu plus haut comment le PCRS s'est implanté en 1991, et on sait que récemment plusieurs initiatives d'alphabétisation familiale ont pris naissance dans les communautés via, entre autres, les Centres de ressources familiales et le Saint John Learning Exchange, de même que les programmes d'alphabétisation en milieu du travail mis sur pied avec l'aide des syndicats, et des formations offertes par Laubach et le Frontier College.

Déjà en 1983 on reconnaissait l'apport important réalisé par le secteur communautaire.

« Ces groupes ont prouvé, par leurs réalisations, que les services qu'ils offrent sont d'une importance réelle vis-à-vis la formation des analphabètes ... (la population analphabète) ... est une minorité (importante) silencieuse, il est difficile de déterminer les besoins et les attentes de ces personnes. »²⁶

Or, la communauté a plus de facilité à rejoindre un plus grand nombre de personne, car l'alphabétisation déborde des cadres de l'approche scolaire.

Résumé des observations qui sont ressorties des rencontres :

- Les gens apprécient énormément le fait que les PCRS soient installés dans la communauté, que les classes sont petites et qu'elles ne sont pas une réplique du système scolaire.

²⁶ Vienneau, Ginette. (1983). Une deuxième chance : l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick. Ministère des collèges communautaires. Fredericton.

Ne perdez pas l'aspect communautaire. Gardez la livraison proche de la communauté. Ce qui nous est venu de Fredericton cette année ne faisait pas de sens. Ce programme fonctionne, car il y a des apprenants maintenant qui font plus d'argent que les facilitateurs.

- Un bénévoles du PCRS

- Le fait que le programme soit basé sur une approche communautaire permet aux gens de *sortir de leur cachette*. Lors des discussions, il y a eu plusieurs témoignages de personnes qui ne sortaient pas de la maison parce qu'ils avaient honte de leur situation. Grâce au PCRS de leur localité, mis en place par les bénévoles et un enseignant de leur région, ils ont pu poursuivre leur cheminement et à leur tour, aider d'autres apprenants.
- Les PCRS sont situés dans la communauté dans des endroits connus et à proximité, ce qui aide les apprenants à faire le premier pas. Lorsque les apprenants sont habitués à être parmi un groupe, ils ont moins de difficultés à se rendre au CCNB ou ailleurs, pour continuer leur formation.
- Il existe un énorme sentiment d'insécurité face à la continuation du programme. Les personnes qui sont avec le PCRS depuis plusieurs années soulèvent le fait que d'avoir le PCRS dans la communauté est une excellente approche mais qu'après dix, il faut réexaminer la mission et le fonctionnement des PCRS. Les bénévoles sont épuisés - dans certaines régions les efforts de financement ne sont pas coordonnés et dans les petites communautés il y a peu d'argent pour faire les collectes de fonds.
- Les moyens et les outils requis pour faire les analyses de besoins en alphabétisation dans les communautés sont inexistantes.

-
- Il n'y a pas de mécanismes en place pour mesurer les résultats des différentes classes du PCRS.
 - Il n'y a pas de mécanismes en place pour enregistrer les résultats des étudiants lorsqu'ils passent d'un niveau à un autre ou d'une classe à l'autre ce qui pose des problèmes lorsque les apprenants passent d'un centre à un autre situé dans des localités différentes. Les apprenants sont alors obligés de refaire les tests d'évaluation.
 - Les initiatives dans le secteur de l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick sont encore récentes. Nous avons pu constater dans les entrevues qu'il existait des ambiguïtés qui ont trait aux rôles et responsabilités des différents intervenants du secteur de l'alphabétisation dans la province. Les personnes qui oeuvrent dans les Conseils d'alphabétisation ne savent pas toujours où ils doivent s'adresser pour exprimer leurs doléances. Il existe une certaine définition des rôles et responsabilités des intervenants-clefs en alphabétisation du ministère de la Formation et du développement de l'emploi et du ministère de l'Éducation, cependant il y a des failles, car il est difficile de savoir qui fait quoi.

5.3.2 Conclusions sur les effets et les impacts d'une approche communautaire

En 1983, dans le rapport du Ministère des Collèges communautaires²⁷ on reconnaissait que les organisations bénévoles existantes avaient un manque de ressources financières et nous constatons que c'est toujours le cas en 2002. Trop de temps des bénévoles est consacré aux collectes de fonds. Ce précieux temps pourrait être consacré aux tâches où les bénévoles sont vraiment les experts, c'est-à-dire le bouche à oreille et le recrutement dans les communautés. Les bénévoles sont les mieux placés pour connaître les besoins de leur communauté et ils accompliraient leurs tâches encore mieux si on leur donnait les outils.

Également, il existe une confusion dans les communautés sur les collectes de fonds. Plus d'un groupe peut solliciter du financement pour la *même cause*. On se demande alors quel groupe exactement offre les cours de formation de base ou de récupération scolaire. Les gens ont l'impression d'avoir déjà contribué ou encore que tout est organisé et sous contrôle, alors que c'est loin d'être le cas. Les petites communautés n'ont pas toujours les ressources suffisantes pour financer une partie de la programmation des PCRS, même si ce n'est que 3000 \$.

Finalement, il serait temps de revoir les responsabilités qu'on accorde à la communauté et de réajuster certaines fonctions qu'on lui attribue afin de maximiser son rôle et d'y investir les ressources appropriées si on veut que l'alphabétisation devienne un outil de développement social et économique pour la province.

Nous avons trop de bureaucratie et nous avons besoin de nous parler. Il y aurait peut-être assez d'argent pour faire le tour si les fonds n'étaient pas dédoublés et s'ils étaient bien utilisés ... On ne fait pas un bon travail pour une si petite province, car la chose la plus importante qu'une personne se doive d'avoir c'est l'habileté d'apprendre, de lire et d'écrire et c'est là où le gouvernement coupe.

- Un bénévole du PCRS

Le rapport de 1983, *Une deuxième chance : l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick* comprenait deux recommandations qui démontrent les mêmes préoccupations aujourd'hui. Ces recommandations étaient :

²⁷ Vienneau, Ginette. (1983). *Une deuxième chance : l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick*. Ministère des collèges communautaires. Fredericton.

-
- « 1. Qu'il soit reconnu de façon explicite que la population analphabète fait partie de la clientèle que doit desservir le ministère de l'Éducation permanente.
 2. Que les sommes d'argent accordées à l'alphabétisation par le ministère de l'Éducation permanente soient en fonction des besoins de cette clientèle.

Si le Ministère de l'éducation permanente accepte la première recommandation, il va de soi qu'une partie du budget de l'éducation aux adultes doit être consacrée à l'alphabétisation. »²⁸

La question est de savoir si le budget qui est accordé présentement au secteur de la formation de base et à la récupération scolaire est proportionnel au nombre de personnes qui en manifestent le besoin et s'il y a des mécanismes en place pour l'évaluation continue des besoins, des actions et des progrès dans ce secteur.

La reconnaissance par la province des responsabilités exercées par le secteur bénévole entraîne une série de mesures administratives et financières. Afin que tous les secteurs impliqués dans le secteur de l'alphabétisation puissent fonctionner adéquatement, il faut que les rôles des différents intervenants communautaires et institutionnels soient bien identifiés et que les ressources humaines et financières soient planifiées en conséquence, l'alphabétisation étant l'affaire de tous.

*Nous avons besoin de la participation de plus de personnes.
C'est une problématique liée à la santé, à la formation, à la justice
et à l'éducation. C'est l'affaire de tous.*

- Un bénévole du PCRS

²⁸ Vienneau, Ginette. (1983). Une deuxième chance : l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick. Ministère des collèges communautaires. Fredericton.

6. CONCLUSIONS MAJEURES

« L'économie d'aujourd'hui est axée sur le savoir. Le savoir, les compétences et les idées sont les principaux moteurs économiques. L'information se transmet à la vitesse de la lumière dans le cyberspace. La concurrence pour les travailleurs qualifiés et créateurs est féroce. Les gens qui continuent d'apprendre et d'adapter leurs compétences pour répondre aux demandes d'un milieu de travail en constante évolution sont les plus aptes à réussir. Dans le monde axé sur le savoir d'aujourd'hui, la formation, l'éducation et l'alphabétisation sont donc des programmes économiques de base dans lesquels le Nouveau-Brunswick doit investir pour maintenir sa compétitivité et son aptitude à établir un meilleur avenir. »²⁹

Les entrevues avec les apprenants, les enseignants et les responsables à différents niveaux nous ont permis de constater que la communauté n'a plus les moyens de supporter les programmes d'alphabétisation communautaire presque à elle seule. Il y a des besoins financiers, logistiques et humains à combler et les bénévoles et les enseignants n'en peuvent plus de faire de la collecte de fonds, de recruter des enseignants et des apprenants, et de s'occuper de la logistique reliée à la mise en place d'une salle de classe.

Par exemple, en 2001, les 800 bénévoles de LLNB, ont travaillé avec 400 apprenants et leurs familles, ceux-ci ont contribué 51 200 heures de travail bénévole lié à l'alphabétisation. Si le tuteur était payé 11.50 \$ de l'heure pour ses services (c'est le salaire des formateurs du PCRS) ceci représenterait une économie de 588 800 \$ pour la province qui n'a pas à payer ces montants en salaire.³⁰ LLNB a reçu en 2001 du gouvernement provincial, une subvention ponctuelle de 48 000 \$ qui a été utilisé pour les

²⁹ Gouvernement du Nouveau-Brunswick. (2002). Vers un meilleur avenir : Le plan de prospérité du Nouveau-Brunswick 2002 – 2012. Fredericton.

³⁰ Puisé dans le bulletin de l'organisme Laubach Literacy of New Brunswick. The Provincial Newsletter of Laubach Literacy of New Brunswick. June 2002.

frais d'opération. Si ce montant avait été utilisé pour payer le salaire des tuteurs, c'est environ 94 cents l'heure qu'auraient reçu les tuteurs pour leur travail.

Bien qu'ils veuillent rehausser leurs aptitudes en lecture, en écriture et en calcul, les apprenants sentent qu'ils ne sont pas encouragés pleinement dans leurs démarches car peu de ressources, d'appui et d'accompagnement sont disponibles. Les apprenants potentiels sont pour la plupart des adultes qui ont des responsabilités qu'ils ne peuvent abandonner (enfants ou autres personnes à charge, emploi, situation médicale, etc.). C'est pourquoi un effort logistique et humain considérable doit être consacré afin que les apprenants se sentent en sécurité et en confiance pour poursuivre une formation. C'est aussi la raison pour laquelle les cours doivent être flexibles, accessibles et pratiques.

Il faut une approche et des services pour deux grandes catégories d'apprenants :

- 1) *Les personnes qui veulent développer leurs capacités de lecture et de calcul sans nécessairement prendre un cours pour aller sur le marché du travail.* Les avantages sont que les apprenants seront mieux informés, auront une meilleure alimentation, seront en meilleure santé et ils seront en mesure de mieux participer dans divers aspects de la vie sociale, que ce soit au niveau familial ou communautaire. On peut penser ici aux personnes qui sont plus âgées. Par exemple, on a relaté l'histoire d'une grand-mère qui avait la charge de ses petits enfants. L'alphabétisation de la grand-mère a permis d'aider trois générations de personnes en rompant le cycle associé aux difficultés causées par l'analphabétisme. Une autre personne d'un certain âge a pris bénévolement la responsabilité de la coordination de la banque alimentaire locale parce qu'il pouvait maintenant lire et écrire, ce qui lui permettait de faire les commandes et la tenue de livre.
- 2) *Les personnes qui désirent entreprendre des cours de récupération scolaire et obtenir leur diplôme d'études secondaires dans le but d'intégrer le marché du travail.* En plus d'acquérir les mêmes avantages que les apprenants de la catégorie ci-haut, ces

apprenants auront l'occasion d'acquérir des compétences dans un domaine d'études spécifique qui leur permettra de s'intégrer sur le marché du travail.

De leur côté, les enseignants sont épuisés par les nombreuses tâches qu'on leur demande d'accomplir, car en plus d'assurer un enseignement de qualité, les enseignants, dans la plupart des cas, doivent s'occuper, avec ou sans aide, des bénévoles, de l'organisation d'une salle de classe, d'amasser une partie des fonds pour payer leur salaire, d'effectuer les tâches de conciergerie, en plus de consacrer du temps pour être à jour au niveau du curriculum. Dans une région, l'enseignante doit s'occuper du Centre d'accès communautaire situé à proximité, en même temps qu'elle enseigne.

Les difficultés sont partout à l'extérieur de l'enseignement : le loyer, l'argent sont des problèmes inacceptables à vivre avec si peu de salaire. Il faut être concierge, psychologue, et faire des levées de fonds, ça devient stressant.

- Un enseignant du PCRS

En terme de formation professionnelle, les enseignants ont besoin de mécanismes d'évaluation de leurs compétences et de leur performance afin d'être en mesure d'accomplir leur travail professionnellement. Ces mécanismes d'évaluation leur permettraient de se perfectionner et de développer leurs capacités. Ils bénéficieraient également de participer à des rencontres annuelles ou semi-annuelles avec les enseignants de leur secteur afin de s'enrichir mutuellement et d'assurer une formation continue.

De plus en plus de *places* dans les classes d'alphabétisation sont prises par les jeunes qui auraient déjà obtenu leur diplôme de 12e année. Nous n'avons pas les statistiques pour appuyer cette affirmation, mais ceci semble être un constat dans toutes les régions de la province et à l'échelle même du Canada. Il est difficile de saisir exactement pourquoi il y a plus de jeunes dans les classes de formation de base pour les adultes aujourd'hui car c'est

un phénomène assez récent. Nous pouvons donc nous risquer à formuler certaines hypothèses.

Lorsqu'on a créé le tronc commun pour tous les élèves durant les années 1980, on a laissé de côté les cours qu'on surnommait les *cours techniques* où l'étudiant recevait une formation ciblée pour ce programme. Aujourd'hui, bien des élèves ont beaucoup de difficultés à suivre la formation exigée en sciences, en français et en mathématiques.

Parallèlement, on a mis un effort particulier sur la rétention scolaire des étudiants dans le système des écoles publiques, et ce, souvent sans les mécanismes appropriés qui doivent accompagner une telle démarche. Le résultat : plusieurs étudiants obtiennent un diplôme d'études secondaires mais sans les qualifications de base pour réussir les examens d'entrée dans une institution postsecondaire. Or ces jeunes se retrouvent dans les classes de récupération scolaire où ils ont la possibilité de recevoir un enseignement plus individualisé et dans un cadre plus flexible que ce qu'ils ont connu dans le système scolaire.

De même il n'existe plus de programmes spécifiques pour la transition des jeunes décrocheurs vers le marché du travail. Présentement, les jeunes fréquentent les mêmes classes de PCRS que les adultes plus âgés.

Nous produisons des personnes analphabètes dans nos écoles.

*Nous avons besoin du PCRS dans nos écoles ou bien ceci
va donner une mauvaise réputation à la province. ...*

*Nous travaillons avec des personnes qui ont subi des dommages
à cause du système d'éducation, nous avons besoin de travailler
sur une base de un à un ; nous travaillons avec des personnes,
pas avec des numéros ou des nombres d'heures.*

- Un bénévole du PCRS

Autre phénomène récent, on constate une augmentation du nombre de jeunes avec des troubles d'apprentissage dans les classes d'alphabétisation et de récupération scolaire. L'augmentation du nombre de jeunes dans les classes a des conséquences sur la clientèle desservie par les PCRS et les Collèges, sur les méthodes pédagogiques, sur la formation des enseignants et sur la livraison des programmes.

Les participants aux groupes témoin ont commenté l'approche communautaire de l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick. Ils trouvent que le PCRS est très innovateur sur papier et qu'il peut même servir de modèle pour d'autres régions du Canada ou dans le monde. Cependant ils perçoivent des contradictions dans l'approche qui est présentée sur papier et ce qui est vécu sur le terrain. Les participants se demandent si les moyens et la volonté politique existent réellement pour accompagner la vision de l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick. Ceux-ci perçoivent un message discordant entre ce que l'on fait et ce que l'on dit qu'on fait. Bien des personnes ont mentionné que si on connaissait les statistiques inquiétantes sur les niveaux d'alphabétisme au Nouveau-Brunswick, tout en étant conscient des exigences du marché du travail, on demanderait des interventions de masse urgentes.

Plusieurs personnes ont suggéré que l'on mette en place une structure qui emploierait des personnes *salariées* pour appuyer le travail des bénévoles et que l'on injecte des fonds supplémentaires pour le financement de locaux et de matériel pédagogique. Il a aussi été suggéré d'avoir *un champion* (leader ou porte-parole gouvernemental) pour mettre à l'ordre du jour de la province, le dossier de l'alphabétisation.

Il est ressorti de façon très claire dans les entrevues avec les divers intervenants, que la définition des rôles et des responsabilités n'est pas définie avec précision. Les structures décisionnelles ne sont pas comprises et il existe énormément d'ambiguïté sur qui fait quoi.

De plus, en faisant nos recherches pour essayer de comprendre la structure des responsabilités de l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick, il a été très difficile de comprendre avec certitude cette structure et d'obtenir un organigramme à jour sur lequel

tout le monde s'entendait. Lorsque nous avons demandé à différentes personnes-clés dans le domaine, de nous expliquer la structure ou de nous remettre une copie ou un schéma explicatif de la structure, nous avons été confrontés à des informations contradictoires ou inexistantes.

*Il n'y a personne qui se porte responsable des comités du PCRS.
Il n'y a pas de réunion des comités du PCRS, pas de contacts.
Il n'y a pas de lettres de remerciement, pas de reconnaissance
des comités. Ils sont mis dans des situations de servitude.*

- Un membre d'un comité du PCRS

Pour le bénéfice de tout le monde impliqué en alphabétisation au Nouveau-Brunswick, il est primordial qu'il y ait un organigramme et une définition des rôles et des responsabilités des intervenants-clés du secteur de l'alphabétisation. Par exemple, il faut définir clairement les rôles et les responsabilités :

- 1) De l'organisme non gouvernemental, ANBI, qui joue un rôle clé dans la structure de l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick et comme administrateur du programme de subvention ;
- 2) Du Secrétariat à l'alphabétisation.
- 3) Des agents de liaison tel que la directrice du Secrétariat de l'Alphabétisation du ministère de l'Éducation, la coordonnatrice provinciale en alphabétisation du ministère de la Formation et du Développement de l'emploi et des coordonnateurs régionaux des CCNB).

Il faudrait que le ministre délègue une personne qui s'assurera que chacun n'outrepasse pas le seuil de ses responsabilités. Lors de la définition ou la redéfinition des rôles et

responsabilités, il y aurait peut-être lieu de simplifier les structures décisionnelles et communicationnelles afin d'éliminer les ambiguïtés qui ne sont que sources de frustrations et de confusion.

À ce propos, une étude commandée en 1997 par ANBI en est venue aux mêmes conclusions. On y mentionnait les problèmes de communication au sein de tout le système. Cette étude mentionne également qu'il serait important d'avoir une meilleure collaboration entre le personnel du MEST (aujourd'hui FDE et CCNB) et ANBI. « *Il faudrait que les rôles des deux organismes soient clairement définis.* »³¹

Il est important de souligner que le leadership dans le domaine de l'alphabétisation doit provenir du gouvernement. Le stigma rattaché à l'analphabétisme empêche les personnes analphabètes de revendiquer leurs préoccupations et leurs besoins. Les personnes qui souffrent en silence et les familles blessées ont un impact sur notre société, ce qui compromet l'avenir de nos communautés. Les besoins des personnes analphabètes doivent être supportés par les personnes qui sont dans une position de faire une différence (champions d'une cause) et d'initier des engagements à long terme pour l'alphabétisation.

Pour terminer, l'approche communautaire comporte beaucoup d'avantages même si des problèmes ont été soulevés. Cependant ces problèmes ne sont pas insurmontables. Il est normal après dix ans de revoir la vision et de faire des ajustements. Le commentaire d'une des participantes résume très bien le sentiment des gens consultés.

³¹ Baseline Market Research Ltd. (1997). Rapport final Évaluation du Programme communautaire de récupération scolaire (PCRS). Préparé pour ANBI. Page 49.

*Avec des partenariats, on pourrait faire beaucoup mieux.
Les bénévoles le font à cause de la passion.
Nous avons besoin de la colle pour tenir tous les morceaux ensemble au lieu de nous diviser. Ce n'est pas une question d'argent. C'est une question de placer les personnes d'abord ; c'est une question de respect. Nous avons besoin d'une vision et d'un plan stratégique pour la province. Nous avons besoin d'un engagement et ceci doit être examiné immédiatement.*

- Une participante des groupes témoin

6.1 Résultats inattendus

- Dans certaines régions les gens en alphabétisation ne se connaissaient pas même s'ils travaillent dans le même domaine, sur le même territoire et pour les mêmes objectifs. Plusieurs enseignants n'avaient presque pas de matériel pédagogique. Les rencontres de groupes dans le cadre de cette évaluation, ont permis aux intervenants-clés de se rencontrer autour d'une même table, d'échanger sur leurs expériences et sur leurs techniques pédagogiques et de se connaître.
- De même, certaines agences qui supportent les efforts d'alphabétisation, se sont rencontrées pour la première fois lors des rencontres de groupe témoin. La tenue des rencontres a permis aux gens de discuter de la problématique qui les unit tous : l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick.
- Les rencontres ont aussi eu pour effet de sécuriser les participants et participantes en leur permettant de s'exprimer et de partager leurs perspectives sur la valeur des PCRS au Nouveau-Brunswick. Ils et elles ont senti que quelqu'un les écoutait et que leurs intérêts étaient validés.

7. RECOMMANDATIONS

Une stratégie provinciale d’alphabétisation

Pour que le Nouveau-Brunswick devienne une société pleinement alphabétisée, il est nécessaire d’améliorer les compétences de base d’un grand nombre de ses citoyens et citoyennes. Des étapes sont nécessaires pour atteindre cet objectif. Nous suggérons vingt-quatre recommandations qui décrivent un plan d’action pour un engagement envers l’établissement d’une stratégie provinciale en alphabétisation. Présentement, un tel engagement est en conformité avec le Plan de prospérité de la province.

Les recommandations qui suivent sont classées en six grandes catégories :

- Vision pour une stratégie provinciale (trois recommandations)
- Intégration des compétences et du savoir-faire actuels (quatre recommandations)
- Recrutement et participation (une recommandation)
- Structure de prestation (huit recommandations)
- Curriculum (une recommandation)
- Ressources humaines (sept recommandations)

Dans la section qui suit les recommandations, des suivis pouvant faire l’objet d’études complémentaires sont suggérés.

Vision pour une stratégie provinciale d’alphabétisation

- 1. Élaboration d’une stratégie provinciale d’alphabétisation.** Il est recommandé de concevoir un énoncé de mission et un plan d’action pour une stratégie provinciale d’alphabétisation, laquelle sera exécutée, dans les cinq prochaines années, par un seul ministère responsable de l’alphabétisation, de concert avec les secteurs privé et communautaire et, d’autres ministères.

2. Champion de l’alphabétisation. Il est recommandé d’appuyer une personne qui se fera «champion» de l’alphabétisation et qui sera le porte-parole de l’alphabétisation à l’échelle provinciale. Cette personne doit avoir accès à toute l’information pertinente concernant l’alphabétisation au Nouveau-Brunswick.

3. Campagne de sensibilisation à l’alphabétisation. Il est recommandé d’élaborer une campagne de sensibilisation pancanadienne sur la situation actuelle de l’alphabétisation au pays. On devrait envisager de mener une campagne spécifique pour le Nouveau-Brunswick, qui tiendrait compte des différences culturelles et linguistiques.

Intégration des aptitudes et du savoir-faire actuels

4. Adoption d’une approche intégrée. Il est recommandé que la stratégie adopte une approche intégrée pour éviter tout dédoublement de services et pour évaluer, en collaboration avec d’autres, les lacunes des services de soutien.

5. Intégration des aptitudes et du savoir-faire des ONG d’alphabétisation. Il est recommandé que la stratégie reconnaisse la complexité de la situation de l’alphabétisation et travaille avec tous les intervenants de la province susceptibles d’apporter aptitudes et savoir-faire, notamment, maintenir et renforcer les partenariats avec les ONG qui possèdent un savoir-faire dans le domaine de l’alphabétisation.

6. Tirer avantage des meilleures pratiques provenant de d’autres secteurs. Il est recommandé que la stratégie provinciale d’alphabétisation appuie le travail des programmes PRCS et tire avantage des meilleures pratiques d’activités retrouvées dans d’autres secteurs (comme le développement communautaire, l’économie et le travail, les arts et la culture, et les médias).

7. Partager les meilleures pratiques. Il est recommandé d'établir des forums en vue de faciliter les échanges sur les meilleures pratiques et des outils éducatifs entre les intervenants de la stratégie d'alphabétisation, les ONG d'alphabétisation et les personnes travaillant dans d'autres programmes et secteurs.

Recrutement et participation

8. Base de données des participants. Il est recommandé de mettre sur pied un réseau qui permettrait de retracer les étudiants dans les programmes PCRS, dans les cours des CCNB ou ailleurs. Le réseau maintiendrait à jour une base de données comprenant les statistiques et les résultats de chaque participant, comme le ferait tout autre système de formation des adultes. Les enseignants, les comités locaux et les directeurs de services d'alphabétisation auraient accès aux données.

Structure de prestation

- 9. Réforme de la structure de prestation.** Il est recommandé de réformer et de simplifier la structure de prestation des programmes afin de :
- a. reconnaître la quantité considérable de travail effectué durant les 10 dernières années ;
 - b. tenir compte des différents besoins des deux communautés linguistiques, et ainsi refléter la dualité linguistique officielle de la province ;
 - c. tenir compte des différents besoins des communautés des Premières nations;
 - d. l'intégrer dans les structures et les stratégies actuelles de développement communautaire.
- 10. Rôles et responsabilités.** Il est recommandé de formuler une mise à jour des rôles et responsabilités et de les ancrer dans les principes fondamentaux du programme. Il pourrait être opportun de simplifier les structures actuelles de prise de décision et de communications.

-
- 11. Clarification du rôle des bénévoles.** Il est recommandé d'évaluer les demandes placées sur les bénévoles afin de distribuer les responsabilités de façon plus appropriée. La contribution des bénévoles sera placée là où elle est la plus efficace, sans mettre de pression excessive sur cette précieuse ressource.
- 12. Évaluer et assigner des responsabilités.** Il est recommandé lorsque sera redéfini les divers rôles et responsabilités (y compris ceux des bénévoles), de les assigner de sorte à favoriser la cohérence, la vigilance et l'efficacité.
- 13. Système d'aiguillage régional.** Il est recommandé de développer un système d'aiguillage qui éclaircira le système de référence des apprenants et qui sensibilisera davantage les ministères à l'existence de services d'alphabétisation, tels que le PCRS.
- 14. Adoption des normes.** Il est recommandé que les organismes gouvernementaux adoptent des normes à l'échelle provinciale de façon à assurer la cohérence dans la qualité de la formation et des services fournis dans le domaine de l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick, incluant des normes relatives aux classes, qui englobent les installations de téléphone et l'accès à Internet.
- 15. Accès aux outils et au matériel.** Il est recommandé de favoriser l'accès des enseignants à du matériel éducatif et à des échanges avec d'autres enseignants et de développer du nouveau matériel adapté à l'éducation des adultes.
- 16. Budget.** Il est recommandé que la stratégie adopte un budget qui comprenne le salaire des enseignants et des coordonnateurs, des classes équipées convenablement et du matériel éducatif.

Curriculum

17. Élaboration du curriculum. Il est recommandé d'élaborer un curriculum normalisé et de le distribuer aux enseignants de la province, en anglais et en français. Le curriculum officiel devrait comprendre des cours de formation personnelle, des cours d'introduction à la technologie et aux ordinateurs et des cours axés sur le perfectionnement de connaissances générales liées aux domaines culturel, social et économique. Le programme devrait également enseigner aux apprenants à déterminer leurs besoins et intérêts personnels et la façon d'intégrer ces objectifs personnels dans leur vie personnelle et leur programme académique.

Ressources humaines

18. Évaluation des aptitudes de l'enseignant. Il est recommandé, afin d'assurer la qualité de la prestation du curriculum, d'évaluer les enseignants de façon systématique et de leur offrir une formation s'ils souhaitent perfectionner leurs compétences.

19. Équivalence pour professeurs. Il est recommandé, basé sur l'évaluation des aptitudes à l'enseignement des formateurs, de reconnaître leurs expériences dans le programme PCRS, en leur donnant une équivalence de crédits postsecondaires en formation des adultes.

20. Clause d'antériorité. Il est recommandé de rédiger l'ébauche d'une clause d'antériorité qui protégerait les enseignants de longue date dans les programmes PCRS contre des pénalités ou de la discrimination pour les lacunes ou les faiblesses de leurs aptitudes à l'enseignement et d'offrir aux enseignants la possibilité de combler ces lacunes ou faiblesses en perfectionnant leurs aptitudes.

21. Dépistage des troubles de l'apprentissage. Il est recommandé d'offrir aux enseignants de la formation spécifique pour les aider à détecter les difficultés d'apprentissage des apprenants afin d'être en mesure de les référer pour évaluation (ex : problèmes de comportement ou un déficit de l'attention).

-
- 22. Élaborer des approches à l'enseignement pour les troubles de l'apprentissage.** Il est recommandé que les enseignants reçoivent de la formation spécifique sur les méthodes d'enseignement appropriées pour les différentes formes de difficultés d'apprentissage qui auront été identifiées dans les évaluations auprès des apprenants.
- 23. Évaluation des difficultés d'apprentissage.** Il est recommandé qu'une personne de chacune des régions du CCNB (tel que les Coordonnatrices en alphabétisation ou une autre personne) reçoive une formation et les outils nécessaires pour évaluer les difficultés d'apprentissage.
- 24. Reconnaissance des bénévoles.** Il est recommandé de concevoir un mécanisme pour reconnaître la contribution, les efforts et les réalisations des partenaires bénévoles.

Nous espérons que la présente étude donnera des résultats positifs.

Il est crucial pour la province d'établir une vision...

il est frustrant pour les personnes du domaine de voir combien

l'alphabétisation est politique au Nouveau-Brunswick.

- Bénévole du PCRS

8. ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

Taux d’alphabétisation. Il est important de dresser un tableau précis de la situation actuelle des taux d’alphabétisation et de la formation en alphabétisation au Nouveau-Brunswick, pour savoir par exemple, qui est inscrit aux cours, l’âge et le sexe des apprenants. Ce rapport-ci nous fournit une évaluation basée sur l’information disponible et à partir des entrevues. Cependant, il faut déterminer de façon plus précise la clientèle à venir – leurs besoins et intérêts, et les approches les plus propices à l’apprentissage. Les aptitudes des clients devraient également faire l’objet d’une évaluation et d’une validation.

Besoins des jeunes. Élaborer du matériel éducatif et des approches à l’enseignement approprié pour la clientèle de jeunes diplômés de l’école secondaire.

Évaluation des difficultés d’apprentissage. Concevoir des méthodes pour identifier les difficultés d’apprentissage.

Besoins des Premières nations. Mener des recherches sur les services d’alphabétisation et la formation de base offerte aux populations des Premières nations du Nouveau-Brunswick et donner un aperçu des méthodes privilégiées et les plus appropriées sur le plan culturel, qui répondraient le mieux aux besoins des populations autochtones du Nouveau-Brunswick.

Besoins des francophones. Mener des recherches afin de mieux comprendre la situation spécifique de l’alphabétisation en français au Nouveau-Brunswick et y trouver des solutions, tout en étant conscient des variables comme l’assimilation et l’identité culturelle et linguistique.

Besoins des immigrants. Mener des recherches sur les services d’alphabétisation et la formation de base offerts aux nouveaux immigrants. Accorder une attention particulière à la situation des femmes immigrantes qui n’ont pas toujours accès aux programmes qui

s'adressent à la population immigrante en général. Dresser un bref bilan des meilleures pratiques et méthodes qui existent ici et ailleurs en collaboration, entre autres, avec les associations multiculturelles existantes et avec la SAANB en ce qui concerne les immigrants francophones.

Meilleures pratiques dans la prestation de programmes communautaires.

S'informer sur la structure de prestation des programmes d'alphabétisation communautaires au Canada afin de recenser les méthodes qui connaissent le plus de succès, selon les besoins des apprenants et des communautés associées à l'organisation et à la prestation des programmes. De nombreux participants à l'évaluation ont mentionné que les programmes livrés au Québec réussissaient bien.

9. UN COMMENTAIRE DES CONSULTANTS

À la lueur des études précédentes et après avoir mené des entrevues pour les fins du présent rapport, il nous semble évident que la formation académique et les programmes d'alphabétisation traditionnels n'ont pas réussi par eux-mêmes à fournir les compétences de base nécessaires pour une bonne partie de la population. Bien que ce soit à l'extérieur de notre mandat, nous avons pris connaissance d'approches de prestation alternatives qui ne sont pas utilisées présentement à leur plein potentiel au Nouveau-Brunswick.

Par exemple, un résultat qui a attiré notre attention lors de la présente étude est le nombre accru de jeunes adultes qui s'inscrivent aux programmes d'alphabétisation et ce, même si un plus grand nombre de jeunes finissent l'école secondaire.

Nous avons examiné une étude³² sur les jeunes canadiens et américains, laquelle établit un rapport très étroit entre le niveau d'alphabétisation chez les jeunes âgés de 16 à 25 ans et le degré d'instruction de leurs parents. Le graphique de la figure 2 indique que, plus le niveau d'instruction parental augmente (de gauche à droite), plus les niveaux d'alphabétisme des jeunes sont élevés. Ce lien, fort chez les fils, est encore plus fort chez les filles.

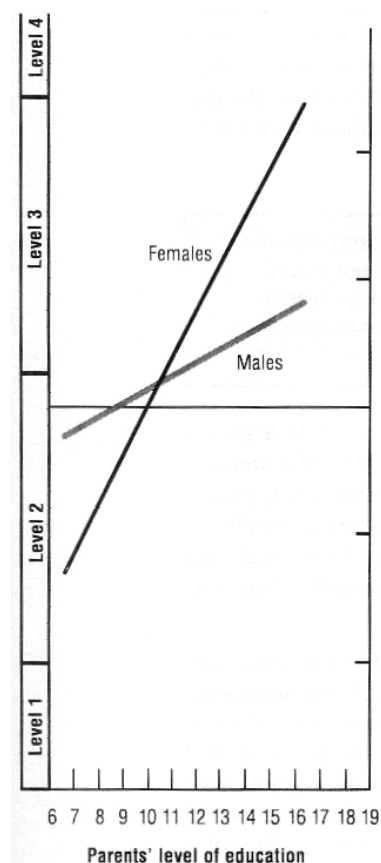


Figure 2. Taux d'alphabétisation pour les jeunes canadiens de 16 à 25 ans selon le sexe et en relation avec le niveau d'instruction de leurs parents.

Source : Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, *Inégalités en matière de capacités de lecture chez les jeunes au Canada et aux États-Unis*, J. Douglas Willms, 1999.

³² Willms, Jon Douglas. (1999). *Inégalités en matière de capacités de lecture chez les jeunes au Canada et aux États-Unis*. Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA). Statistique Canada. Ottawa.

Nous avons également découvert que, lorsque les adultes ayant des enfants s'inscrivent aux programmes d'alphabétisation, ceux qui participent à l'alphabétisation familiale restent inscrits pour de plus longues périodes que ceux inscrits dans les programmes pour adultes seulement. De telles statistiques établissent le bien-fondé de la participation de toute la famille dans les programmes d'alphabétisation.

Nous sommes d'accord qu'il est important de poursuivre et d'améliorer les programmes d'alphabétisation actuels, tel que stipulé dans les Recommandations de ce rapport. Par ailleurs, profitant de la perspective que nous a fournie cette étude ; à la lueur de l'ampleur du défi auquel fait face l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick et ayant constaté les répercussions des taux d'alphabétisation sur notre société, nous aimerions proposer une recommandation pour compléter et renforcer les recommandations soumises :

Nous suggérons que la Province développe une **approche intégrée et multidimensionnelle** à l'échelle provinciale et locale, reconnaissant «l'apprentissage tout au long de la vie» et basée sur de solides principes pédagogiques.

Le concept d'une approche d'alphabétisation intégrée et multidimensionnelle demande d'élargir légèrement le sens du paradigme existant. Ainsi, l'apprenant ne serait pas perçu comme un individu isolé, mais comme membre d'une famille et d'une communauté. L'objectif d'une approche intégrée et multidimensionnelle est le développement d'une société alphabétisée : une société évaluée sur la capacité de ses citoyens à participer pleinement. Le niveau d'instruction, au lieu d'être un élément de mesure de la société, ne serait qu'une des composantes sociales valorisées.

L'approche intégrée et multidimensionnelle inclurait des aspects novateurs de formation en alphabétisation. Les spécificités culturelles des deux communautés linguistiques de la province, des Premières nations et des nouveaux immigrants feraient partie des objectifs de formation. Les causes profondes des problèmes d'alphabétisation, comme les difficultés

d'apprentissage et les dynamiques familiales feraient partie de la stratégie. Par exemple, si l'on voulait aborder la question de l'alphabétisation de la jeunesse, l'un des objectifs de formation consisterait à offrir des services aux parents pour qu'ils soient mieux outillés pour aider leurs enfants à l'école. Cet objectif pourrait être accompagné d'une variété de programmes, tels les programmes d'alphabétisation en milieu de travail ; des programmes qui reprennent les principes du PCRS, et des programmes d'alphabétisation familiale.

Nous proposons cette approche parce que, en dépit de la situation inquiétante de l'alphabétisation, les gens que nous avons rencontrés et les idées qui nous ont été communiquées dans le cadre de la présente étude, nous ont convaincus sur la capacité des Néo-Brunswickois et des Néo-Brunswickoises à travailler ensemble pour une société pleinement alphabétisée.

BIBLIOGRAPHIE

Baseline Market Research Ltd. (1997). Rapport final : Évaluation du Programme communautaire de récupération scolaire (PCRS). Préparé pour Alphabétisation Nouveau-Brunswick Inc.

Comité de travail sur les études générales. (1997). À la recherche d'une nouvelle orientation pour la formation en études générales chez les adultes au Nouveau-Brunswick. Rapport présenté au Ministère de l'Enseignement supérieur et du Travail.

Commission canadienne pour l'UNESCO. (1999). L'alphabétisation et la formation de base en français au Canada. Réponse au questionnaire : Alphabétisation, francophonie et pays industrialisés. Belgique.

Commission canadienne pour l'UNESCO. (2002). Trousse d'information. Apprendre nous ouvre au monde. Semaine internationale des apprenants adultes.

Corbeil, Jean-Pierre. (1998). Disparités entre francophones et anglophones. L'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA). Division de la démographie. Statistique Canada. Ottawa.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick (1988). Vers l'an 2000 : Une stratégie de développement économique pour le Nouveau-Brunswick. Fredericton.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick. (2002). Vers un meilleur avenir : Le plan de prospérité du Nouveau-Brunswick 2002-2012. Fredericton.

Laubach Literacy of New Brunswick. (2002). The Bulletin : The Provincial Newsletter of Laubach Literacy of New Brunswick.

Long, E., Middleton, S. (2001). Patterns of Participation in Canadian Literacy and Upgrading Programs. Results of a National Follow-up Study. ABC Canada in partnership with Literacy BC, Toronto.

Partenaires provinciaux en alphabétisation. (2001). Rapport présenté au gouvernement du Nouveau-Brunswick. Fredericton.

Sussman, Susan B. et Dr Mike Ornstein & Paul Moore. (2001, à venir). Moving the Markers : Perspectives on Adult Literacy Rates in Canada.

Pignal, Jean. (1998). Le Nouveau-Brunswick en un clin d'oeil. Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA). Division des enquêtes spéciales. Statistique Canada. Ottawa.

Saint John Human Development Council. (1984). Saint John Literacy Pilot Project Developmental Phase. Research Report. Saint John Learning Exchange. Saint John.

Vautour, Charline. (Version préliminaire, mai 2002). L'alphabétisme en milieu francophone au Nouveau-Brunswick : éléments du portrait de la situation. Fédération de l'alphabétisation du Nouveau-Brunswick.

Vienneau, Ginette. (1983). Une deuxième chance : l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick. Ministère des collèges communautaires. Fredericton.

Wagner, Serge. (2000). Pour une société pleinement alphabétisée : le droit de lire, d'écrire et de communiquer pour tous. Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français. Ottawa.

Willms, Jon Douglas. (1999). Inégalités en matière de capacités de lecture chez les jeunes au Canada et aux États-Unis. Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA). Statistique Canada. Ottawa.

SITES INTERNET CONSULTÉS

www.literacy.ca (The Movement for Canadian Literacy (MCL). Literacy facts – Factsheet no. 1. Literacy is for Canadian Life).

<http://www.gnb.ca/0000/alphalit-f.asp> (Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick - Alphabétisation pour adulte).

<http://www.anbi-lnbi.nb.ca/French/aboutus.htm> (Alphabétisation Nouveau-Brunswick inc.)

<http://www.gnb.ca/ted-fde/apprentissage/ged.htm> (Ministère de la Formation et du développement de l'emploi).

ANNEXES

Annexe I Guide d'entrevue pour les partenaires, les enseignants et les bénévoles.

Annexe II Guide d'entrevue pour les apprenants.

Annexe III Résumé des politiques et des programmes provinciaux actuels d'alphabétisation au Nouveau-Brunswick.

ANNEXE I
GUIDE D'ENTREVUE POUR LES PARTENAIRES,
LES ENSEIGNANTS ET LES BÉNÉVOLES

Provincial Partners for Literacy
Partenaires provinciaux pour l'alphabétisation

Guide for interview and focus groups
Guide d'entrevue et de groupe témoin

Provincial Partners for Literacy is presently going through a training needs analysis of the literacy situation in NB. This broad overview will serve as the basis for developing a multi-partner strategy to meet the identified needs. We thank you for helping us measure if and how literacy training has had any benefits. All your answers will be treated confidentially.

Partenaires provinciaux pour l'alphabétisation est à effectuer une analyse des besoins de formation pour le secteur de l'alphabétisation au NB. Ce survol général servira de base pour le développement d'une stratégie multi-sectorielle qui viendra répondre aux besoins identifiés. Nous vous remercions de nous aider à mesurer si et comment la formation en alphabétisation a eu des impacts. Vos réponses seront traitées de manière confidentielle.

Date:	
Location:	

1. How are you involved in literacy training efforts in NB ?
Comment êtes-vous impliqués dans la formation en alphabétisation au NB ?
- 1.1. Do you feel you can give your input as to how literacy training is delivered in NB ?
Est-ce que vous sentez que vous avez votre mot à dire sur la livraison du programme d'alphabétisation au NB ?
2. Have you ever visited a service delivery group other than the one you are involved with ?
Avez-vous déjà visité un groupe de livraison de services autre que celui avec lequel vous êtes impliqués ?
Why/ Pourquoi ?

-
3. What information on literacy training would be useful to you?
Quelles informations traitant de la formation en alphabétisation vous seraient utiles ?
 - 3.1 To help you refer someone?
Pour vous aider à référer quelqu'un ?
 - 3.2 To better fulfill your work duties?
Afin de mieux faire votre travail ?
 4. According to you, is the literacy situation known in NB?
Selon vous, est-ce que la situation de l'Alphabétisation est connue au NB ?
Why / Pourquoi ?
 5. What do you like most about literacy services in NB?
Qu'est-ce que vous aimez le plus des services en alphabétisation au NB ?
 - 5.1. What do you like the least about literacy services in NB?
Qu'est-ce que vous aimez le moins des services en alphabétisation au NB ?
 - 5.2 Suggestions on how this could be corrected or made better ?
Suggestions sur comment améliorer ou corriger la situation des services ?
 6. What do people think of literacy in your area?
Qu'est-ce que les gens pensent de l'alpha dans votre région ?
 - 6.1 Which priority population (who) should be served by literacy services ?
Quel groupe client (qui) devrait recevoir des services d'alpha ?
 - 6.2 Why? *Pourquoi ?*
 7. Have you observed changes in the people that should receive services in your community since you have begun your involvement?
Avez-vous observé des changements dans la clientèle d'apprenants de votre communauté depuis que vous êtes impliqué avec les services d'alpha ?

7.1 What kinds of changes?

Quels sont ces changements ?

8. Are you satisfied with the quality of delivery you have with your service providers?

Êtes-vous satisfaits de la qualité des services que vous avez avec les associations qui travaillent en alpha ?

8.1 Why/ *Pourquoi ?*

8.2 Your suggestions for improvements?

Vos suggestions d'améliorations ?

8.3 How can other government agencies help?

Comment les agences gouvernementales peuvent-elles aider ?

9. What other services do you know already exist ?

Quels autres genres de programmes ou de services existent déjà ?

9.1 Are they adequate?

Sont-ils adéquats ?

9.2 What kinds of programs or activities are offered and are significant for you ?

Quels programmes ou activités sont offerts et vous semblent importants ?

10. What do you feel are the needs of communities and volunteers in literacy service delivery in NB?

Selon vous, quels sont, les besoins des communautés et des bénévoles qui oeuvrent dans les services d'alpha au NB ?

10.1 What do you need to better do your job? Or to better succeed in your studies ?

Qu'est-ce que vous avez-vous besoin pour mieux faire votre travail ? Ou pour mieux réussir dans vos études ?

11. Did you receive the service in the language of your choice ?

Avez-vous reçu les services dans la langue de votre choix ?

11.1 Do you feel there are linguistic differences in the way literacy services should be provided ?

Pensez-vous qu'il y a des différences linguistiques dans la manière que l'on devrait offrir les services ?

11.2 Why ? *Pourquoi ?*

12. What is your perception of progress in the literacy situation over the last 5 years ?

Quelle est votre perception du progrès dans la situation de l'alpha depuis 5 ans ?

13. What is stopping an individual from taking literacy training?

Qu'est-ce qui empêcherait une personne de suivre la formation en alpha ?

13.1 What are the greatest obstacles to accessing literacy training ?

Quels sont les plus grands obstacles à surmonter pour accéder aux programmes d'alpha ?

14. Do you have any other comments concerning literacy services in NB?

Avez-vous d'autres commentaires sur les services d'alpha au NB ?

Thank you for your participation.

Merci de votre participation

Provincial Partners for Literacy
Partenaires provinciaux pour l'alphabétisation

Guide for interview and focus groups
Guide d'entrevue et de groupe témoin

Provincial Partners for Literacy is presently going through a training needs analysis of the literacy situation in NB. This broad overview will serve as the basis for developing a multi-partner strategy to meet the identified needs. We thank you for helping us measure if and how literacy training has had any benefits. All your answers will be treated confidentially.

Partenaires provinciaux pour l'alphabétisation est à effectuer une analyse des besoins de formation pour le secteur de l'alphabétisation au NB. Ce survol général servira de base pour le développement d'une stratégie multi-sectorielle qui viendra répondre aux besoins identifiés. Nous vous remercions de nous aider à mesurer si et comment la formation en alphabétisation a eu des impacts. Vos réponses seront traitées de manière confidentielle.

Date:	
Location:	

PROGRAMME

1. Est-ce que vous avez participé dans un programme d'alphabétisation au NB ?

Did you participate in a literacy training program in NB ?

2. Qu'est-ce que vous a aidé à prendre votre décision (l'élément déclencheur) de poursuivre vos études?

What helped you in taking your decision to pursue your studies ?

3. Qu'est-ce que vous aimez du programme ?

What do you like in particular about the program ?

4. Qu'est-ce que vous aimez le moins du programme ?

What do you like the least about the program ?

5. Est-ce que la durée du programme est bonne ?

Is the length of the program OK ?

6. Est-ce que vous aimez la classe et l'endroit? Qu'est-ce qui vous plaît en particulier ?

Do you like the class and the place ? What in particular pleases you ?

7. Est-ce que vous aimez-participer aux activités de levée de fonds ? Qu'est-ce qui vous plaît ou ne vous plaît pas sur ces activités ?

Do you like to participate in the fundraising activities ? What do you like or do not like about these activities ?

8. Est-ce que vous aimez participer aux activités des semaines de sensibilisation ? Qu'est-ce que vous aimez ou n'aimez pas de ces activités ?

Do you like to participate in the awareness week activities? What do you like or do not like about these activities ?

9. Qu'est-ce qui empêcherait une personne de suivre la formation en alphabétisation ? Quels seraient les plus grands obstacles à surmonter ?

What is stopping an individual from taking literacy training ? What are the greatest obstacles to accessing literacy training ?

10. Auriez-vous des suggestions sur comment améliorer ou corriger cette situation ?

Would you have suggestions on how the situation could be corrected or made better ?

LOGISTIQUE

1. Pendant ses études, est-ce qu'un apprenant devrait recevoir du **chômage** ?

*Do you think a learner should receive **unemployment insurance** when studying ?*

De **l'assistance sociale** ? *Social assistance* ?

Des **frais de transport** ? *Transportation assistance* ?

Des frais de **gardiennage** ? *Babysitting assistance* ?

2. Est-ce qu'une personne pourrait réussir à se débrouiller sans cette aide pour poursuivre ses études?

Could a person pursue their studies without this help ?

3. Qu'est-ce que vous auriez besoin pour mieux réussir ou poursuivre vos études ? (si la question s'applique)

What do you need to better succeed in your studies or to pursue your studies (if applicable) ?

ACCÈS AU PROGRAMME

1. Qu'est-ce que les gens pensent de l'alphabétisation dans votre région ?

What do people think of literacy in your area ?

2. Quel groupe de personnes (qui) devrait recevoir les services d'alphabétisation ?

Which priority population (who) should receive literacy services ?

3. Quelles informations sur la formation en alpha seraient utiles afin d'accéder à un groupe de formation ?

What info on literacy training would be useful to know on how to access a literacy learning environment ?

4. Quels seraient les besoins dans votre communauté concernant les services d'alphabétisation ?

What would be the needs in literacy service delivery in your area ?

5. Êtes-vous satisfait de la qualité des services offerts par les associations qui travaillent en alpha ? Pourquoi ?

Are you satisfied with the quality of services offered by your service providers ? Why?

6. Qu'est-ce qui aurait pu vous aider à rendre votre inscription plus facile pour suivre une formation ?

What could have helped you get training easier ?

7. Avez-vous reçu les services dans votre langue ?

Did you receive the service in your language ?

8. Avez-vous des suggestions pour améliorer des services ?

Do you have suggestions for improvement ?

9. Avez-vous d'autres commentaires concernant les services d'alphabétisation au NB ?

Do you have any other comments concerning literacy services in NB ?

Merci de votre participation

Thank you for your participation

RÉSUMÉ DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES PROVINCIAUX ACTUELS D'ALPHABÉTISATION AU NOUVEAU-BRUNSWICK³³

Définition de l'alphabétisation

Le perfectionnement des aptitudes, l'apprentissage comme processus continu, la capacité de comprendre et d'utiliser l'information écrite dans les activités quotidiennes à la maison, au bureau et dans la communauté, l'atteinte de but et le perfectionnement des connaissances et du potentiel.

Contexte législatif et gouvernemental

Aucune loi spécifique. Responsabilité du ministère de l'éducation, de concert avec le secteur privé sans but lucratif. Mandat :

- 1) prévenir les faibles niveaux d'alphabétisme ;
- 2) réduire les faibles niveaux d'alphabétisme chez la population adulte ;
- 3) promouvoir auprès de la population en général l'importance d'un niveau d'alphabétisme élevé

Prestation des services d'alphabétisation

- PCRS (comprend le projet pilote de la Péninsule acadienne)
- Le Programme MCRE
- Diverses initiatives de promotion et de reconnaissance
- Services collégiaux (ministère de la Formation et du Développement d'emploi)
- Laubach Literacy New Brunswick
- Frontier College

Données démographiques de la population utilisant les services d'alphabétisation³⁴

- Plus de femmes que d'hommes (57 % contre 43 %).
- Plus de francophones que d'anglophones (67 % contre 33 %) bien que plus de services que prévu ont été offerts en anglais (56 % contre 43 % pour les francophones).
- Plage d'âge : 40 % entre 35 et 44 ans, 30 % entre 25 et 34 ans et 20 % entre 45 et 54 ans.
- 82 % des participants avaient un revenu de ménage inférieur à 29 000 \$.

³³ Les informations contenues dans cette section proviennent des sources suivantes :

- 1) The Provincial and Territorial Conference on Literacy : Provincial Report – New Brunswick. Préparé par le Secrétariat de l'alphabétisation du ministère de l'Éducation. (juin 2000).
- 2) Rapport de recherche (extraits) de Susan B. Sussman with Dr. Mike Ornstein & Paul Moore. Moving the Markers : Perspectives on Adult Literacy Rates in Canada. (2001 à venir).
- 3) Le Secrétariat de l'alphabétisation au sein du secteur de l'Enseignement postsecondaire du ministère de l'Éducation.

³⁴ Les données démographiques proviennent du Rapport final - Évaluation du PCRS. Préparé par Baseline Market Research Ltd. (1997).

-
- 45 % travaillaient et 60 % des emplois se situaient dans des industries axées sur les ressources naturelles.

Financement des programmes et des initiatives d'alphabétisation

Provenance des ressources :

- Ministères de l'Éducation et des SFC et de la Société de développement régional du Nouveau-Brunswick. Ressources offertes à la communauté par l'entremise du PCRS et du Programme Main-d'œuvre compétitive, reconnue et éduquée.
- Dons du secteur privé provenant des entreprises, fondations, groupes d'aide et bienfaiteurs individuels.

Budget 2001-2002 :

Allocations du gouvernement provincial : 2 299 600 \$. (Ce chiffre ne reflète pas le montant accordé par le ministère de la FDE pour les Coordonnateurs régionaux et la coordination provinciale.

Priorités 2002-2003 :

- En collaboration avec les PPA compléter le rapport pour le ministre de l'Éducation sur les priorités pour établir une stratégie provinciale en alphabétisation.
- Re-formuler le modèle de livraison de la formation afin d'assurer une formation de qualité qui rencontre les besoins des apprenants et des intervenants en alphabétisation.
- Continuer le travail pour la création d'une culture pour l'apprentissage tout au long de la vie.

Personnel et dotation en personnel au sein du gouvernement

- Le Secrétariat de l'alphabétisation, au sein du secteur de l'Enseignement postsecondaire du ministère de l'Éducation, est responsable des initiatives d'alphabétisation pour adulte.
- Le Secrétariat de l'alphabétisation se rapporte à la Directrice générale de l'Aide financière aux apprenants en alphabétisation.
- Le Secrétariat de l'alphabétisation travaille de près avec les partenaires public et privé qui gèrent les projets communautaires et les projets dans le milieu du travail.
- Les autres fonctionnaires provinciaux qui travaillent avec les partenaires sont la Coordinatrice provinciale en alphabétisation du ministère de la FDE et les Coordonnateurs régionaux des campus du CCNB. Le Secrétariat de l'alphabétisation compte deux postes à temps plein.

Au cours des années, les formateurs et les apprenants ont compris que l’alphabétisation est plus que du simple rattrapage. L’alpha vise à ce que chaque apprenant s’intègre dans sa communauté. Sous aucun prétexte, aucun adulte ne doit être mis à part dans la société. C’est pour cela qu’on dit : une société démocratique est une société pleinement alphabétisée. Et pour y arriver, il faut l’expliquer à la population, aux enseignants et aux gouvernements.³⁵

³⁵ Wagner, Serge. (2001). *Pour une société pleinement alphabétisée : le droit de lire, d’écrire et de communiquer pour tous*. Ottawa.